



COMPTES ANNUELS DÉFINITIFS DU CENTRE DE TRADUCTION 2020

CT/CA-007/2021FR

En application de l'article 101 du règlement financier du Centre de traduction
Ces comptes ont été préparés et signés par Victor Contineanu, le comptable du Centre de traduction des organes de l'Union européenne.

Date: 1.6.2021

Signature:

COMPOSANTES DES COMPTES ANNUELS

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION.....	2
A.1 Bilan	2
A.2 Compte de résultats	3
A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net.....	4
A.4 État des flux de trésorerie.....	5
A.5 Notes relatives aux états financiers	6
A.6 Autres informations.....	26
RAPPORT SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION	29
B.1. Principes budgétaires	30
B.2. Type de crédits	30
B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C1	31
B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C8	32
B.5. Résultat de l'exécution budgétaire.....	33
B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	35
B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2020	37
B.8. Liste des virements 2020.....	41
RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2020.....	42
C.1 Ressources financières et gestion budgétaire.....	43
C.2 Réalisation des objectifs de l'année	51

ÉTATS FINANCIERS DU CENTRE DE TRADUCTION

A.1 Bilan

					en EUR
	ACTIF	Note	31.12.2020	31.12.2019	Variation en %
A.	ACTIF NON EXIGIBLE		346 693,00	369 665,00	-6,21 %
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	33 840,00	46 310,00	-26,93 %
	Logiciels informatiques		33 840,00	46 310,00	-26,93 %
	Logiciels informatiques en cours		0	0	S/O
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2	312 853,00	323 355,00	-3,25 %
	Matériel informatique		131 192,00	76 918,00	70,56 %
	Mobilier et parc automobile		21 319,00	27 104,00	-21,34 %
	Installations, machines et équipements		9 002,00	12 727,00	-29,27 %
	Autres aménagements		151 340,00	206 606,00	-26,75 %
B.	ACTIF EXIGIBLE		31 180 738,68	28 952 023,96	7,70 %
	STOCKS		674 000,00	1 093 000,00	-38,33 %
	Travaux en cours	3	674 000,00	1 093 000,00	-38,33 %
	CRÉANCES À COURT TERME		4 306 743,75	17 814 927,84	-75,83 %
	TVA récupérable et autres créances à recevoir des États membres	4	942,59	10 336,50	-90,88 %
	Créances sur institutions et organes de l'UE	5	99 588,66	445 538,50	-77,65 %
	Produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE	5	3 490 187,04	2 578 332,99	35,37 %
	Autres produits à recevoir	5	315 910,84	0	S/O
	Charges reportées	6	289 313,74	187 997,84	53,89 %
	Dépôts à terme de trois mois et d'un an	8	1 753,84	14 517 628,30	-99,99 %
	Créances diverses	7	109 047,04	75 093,71	45,21 %
	TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	8	26 199 994,93	10 044 096,12	160,85 %
	TOTAL		31 527 431,68	29 321 688,96	7,52 %

					en EUR
	PASSIF	Note	31.12.2020	31.12.2019	Variation en %
A.	PASSIF EXIGIBLE		3 980 722,06	2 820 982,20	41,11 %
	COMPTES À PAYER		3 980 722,06	2 820 982,20	41,11 %
	Charges à payer	9	1 772 694,98	1 998 990,51	-11,32 %
	Fournisseurs	10	765 490,13	446 005,39	71,63 %
	Préfinancement reçu	11	1 419 870,12	347 179,20	308,97 %
	Autres dettes	12	22 666,83	28 807,10	-21,32 %
B.	ACTIF/PASSIF NET		27 546 709,62	26 500 706,76	3,95 %
	Réserves	13	16 529 466,33	16 529 466,33	0,00 %
	Résultats reportés des exercices antérieurs		9 971 240,43	13 052 916,67	-23,61 %
	Résultat économique de l'exercice		1 046 002,86	-3 081 676,24	-133,94 %
	TOTAL		31 527 431,68	29 321 688,96	7,52 %

A.2 Compte de résultats

en EUR

	Note	2020	2019	Variation en %
PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		43 346 780,18	39 258 436,74	10,41 %
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		43 071 422,05	38 443 418,83	12,04 %
Traductions	14	40 931 149,73	36 560 347,19	11,96 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	15	628 652,89	733 668,64	-14,31 %
Terminologie	16	1 245 150,00	867 825,00	43,48 %
Listes de termes	17	191 917,00	151 172,00	26,95 %
Sous-titrage	18	65 764,00	130 406,00	-49,57 %
Autres produits de l'activité	19	8 788,50	0,00	2948931256 3300,00 %
AUTRES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ		275 358,13	815 017,91	-66,21 %
Vente d'immobilisations		0,00	0,00	S/O
Subvention de loyer du Gouvernement luxembourgeois	20	243 250,00	243 250,00	0,00 %
Recettes diverses	21	451 108,13	405 767,91	11,17 %
Variation des travaux en cours	3	-419 000,00	166 000,00	-352,41 %
CHARGES D'EXPLOITATION		42 299 175,80	42 350 180,28	-0,12 %
Dépenses de personnel	22	23 747 213,41	23 400 356,08	1,48 %
Dépenses administratives	23	8 520 339,21	8 298 785,68	2,67 %
Dépenses opérationnelles	24	10 031 623,18	10 651 038,52	-5,82 %
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		1 047 604,38	-3 091 743,54	-133,88 %
PRODUIT DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES		186,40	11 436,23	-98,37 %
Intérêts bancaires		0,00	11 298,55	-100,00 %
Bénéfices de change		186,40	137,68	35,39 %
CHARGES FINANCIÈRES		1 787,92	1 368,93	30,61 %
Frais bancaires		1 365,80	1034,49	32,03 %
Pertes de change		422,12	334,44	26,22 %
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS NON OPÉRATIONNELLES		-1 601,52	10 067,30	-115,91 %
EXCÉDENT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES		1 046 002,86	-3 081 676,24	-133,94%
EXCÉDENT/DÉFICIT DES ACTIVITÉS EXTRAORDINAIRES		0,00	0,00	n.d.
RÉSULTAT ÉCONOMIQUE DE L'EXERCICE		1 046 002,86	-3 081 676,24	-133,94%

* Opération sans contrepartie directe

A.3 Tableau de variations de l'actif/passif net

en EUR

	Note	Réserves*		Excédent/déficit accumulé	Résultat économique de l'exercice	Total actif/passif net
		Capital	Réserves			
Situation au 31 décembre 2018		0,00	16 529 466,33	15 956 057,95	- 2 903 141,28	29 582 383,00
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2018		0,00	0,00	-2 903 141,28	2 903 141,28	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	-3 081 676,24	-3 081 676,24
Situation au 31 décembre 2019		0,00	16 529 466,33	13 052 916,67	- 3 081 676,24	26 500 706,76
Variations des réserves		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Imputation du résultat économique 2019		0,00	0,00	-3 081 676,24	3 081 676,24	0,00
Résultat économique de l'exercice		0,00	0,00	0,00	1 046 002,86	1 046 002,86
Situation au 31 décembre 2020		0,00	16 529 466,33	9 971 240,43	1 046 002,86	27 546 709,62

* L'article 67(a) du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 bis du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 «Résultat budgétaire», qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

A.4 État des flux de trésorerie

en EUR

	2020	2019
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Résultat d'activités ordinaires	1 046 002,86	-3 081 676,24
+ Amortissements	158 092,60	430 046,90
+/- Provisions pour risques et charges	0,00	0,00
+/- Avantages sociaux	0,00	0,00
+/- Variation des stocks	419 000,00	-166 000,00
+/- Variation des créances d'exploitation	-1 007 690,37	-631 667,85
+/- Variation des dettes d'exploitation	1 159 739,86	-1 226 734,87
+/- Variation des autres créances liées à l'activité	0,00	0,00
+/- Variation des autres dettes liées à l'activité	0,00	0,00
+/- (Profit)/Perte sur les ventes d'installations, d'équipements et d'immeubles	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	1 775 144,95	-4 676 032,06
FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR DES PRÊTS ET EMPRUNTS		
+/- Actifs financiers (fonds propres)	0,00	0,00
+/- Actifs financiers (fonds empruntés)	0,00	0,00
+/- Passifs financiers (fonds provenant d'un crédit)	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR DES PRÊTS ET EMPRUNTS	0,00	0,00
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		
- Acquisitions d'immobilisations	-135 120,60	-60 699,98
- Dépôts à terme	14 515 874,46	-14 517 628,30
+ Cession d'immobilisations	0,00	5 470,08
+ Réduction d'actifs financiers	0,00	0,00
+/- Variation des créances et dettes sur immobilisations	0,00	0,00
+ Dividendes versés	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	14 380 753,86	-14 572 858,20
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
+/- Passifs financiers	0,00	0,00
+/- Passifs long terme	0,00	0,00
- Remboursement aux clients par virement bancaire	0,00	0,00
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	0,00	0,00
VARIATION DE TRÉSORERIE	16 155 898,81	-19 248 890,26
Trésorerie à l'ouverture	10 044 096,12	29 292 986,38
Trésorerie à la clôture	26 199 994,93	10 044 096,12

A.5 Notes relatives aux états financiers

1. DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ

Le Centre de traduction des organes de l'Union européenne a pour mission de fournir des services de traduction aux autres agences décentralisées de l'UE et d'apporter une assistance, lors des pics de travail, aux institutions et organes de l'Union qui possèdent leurs propres services de traduction. Parallèlement, il participe aux travaux du Comité interinstitutionnel de la traduction et de l'interprétation (CITI), dont l'objectif est de promouvoir une collaboration basée sur des règles de subsidiarité et de réaliser des économies d'échelle dans le domaine de la traduction.

2. FORME JURIDIQUE

Le Centre a été créé formellement en 1994 par le règlement (CE) n° 2965/94 du Conseil du 28 novembre 1994, tel que modifié par le règlement (CE) n° 1645/2003 du Conseil du 18 juin 2003.

Le Centre de traduction est un organisme de droit public européen doté de la personnalité juridique. Il dispose de ressources financières propres provenant des versements des agences, organes, offices et institutions en contrepartie des prestations fournies.

3. BASE DE LA PRÉSENTATION

Les comptes annuels ont été préparés sur la base des relevés comptables du Centre et sont présentés conformément aux prescriptions du règlement financier du Centre ainsi qu'aux règles et méthodes comptables adoptées par le comptable de la Commission.

L'exercice débute le 1^{er} janvier 2020 et se termine le 31 décembre 2020.

Les comptes sont tenus en EUR.

4. PRINCIPES COMPTABLES

Les états financiers du Centre sont établis dans le respect des principes comptables généralement admis, tels que précisés dans le règlement financier du Centre (article 95), à savoir:

- (a) présentation fidèle et sincère;
- (b) principe de la comptabilité d'exercice;
- (c) continuité des activités;
- (d) permanence de la présentation;
- (e) agrégation;
- (f) compensation;
- (g) comparabilité des informations.

5. RÉSUMÉ DES RÈGLES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

5.1 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations incorporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'immobilisations dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles». Les immobilisations incorporelles sont principalement des logiciels qui sont amortis sur quatre ans.

5.2 Immobilisations incorporelles produites en interne

Les immobilisations incorporelles générées en interne comprennent les logiciels spécialement mis au point pour le Centre, qui ont une durée de vie utile estimée de plus d'un an et un coût d'acquisition supérieur à 150 000 EUR, et qui sont produits en interne ou sous-traités à des contractants externes.

Un actif incorporel issu de la recherche (ou de la phase de recherche d'un projet interne) n'est pas comptabilisé en actif, mais en charges durant la période où ces dépenses sont encourues.

Pour un projet de développement informatique interne ou externe en phase de développement, une évaluation est réalisée pour savoir si ce projet peut être comptabilisé en actif et si les dépenses encourues dans le cadre du projet doivent être comptabilisées en actif incorporel. Les conditions particulières suivantes doivent être réunies pour prouver que l'actif dégagera probablement de futurs avantages économiques ou un potentiel de service à la fin du projet:

- faisabilité technique de la finalisation de l'actif incorporel afin qu'il puisse être utilisé ou vendu;
- intention du Centre de finaliser l'actif incorporel et de l'utiliser ou de le vendre;
- modalités selon lesquelles l'actif incorporel dégagera de futurs avantages économiques ou un potentiel de service;
- disponibilité des ressources techniques, financières et autres nécessaires à la finalisation du développement et à l'utilisation ou à la vente de l'actif incorporel.

À la fin de la phase de développement, le projet est censé répondre à la définition d'un actif.

Les immobilisations incorporelles produites en interne sont amorties sur une base mensuelle linéaire sur leur durée de vie utile estimée, conformément à la règle comptable n° 6 «Immobilisations incorporelles».

5.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles englobent les actifs dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût d'acquisition dépasse 420 EUR sur base individuelle.

Les immobilisations corporelles acquises sont enregistrées par la mention de leur coût duquel ont été déduits les amortissements accumulés et toutes pertes de valeur reconnues.

Le coût des améliorations d'immobilisations dépassant 420 EUR accroît le coût d'acquisition de l'immobilisation concernée.

Les frais de réparation et d'entretien sont imputés aux dépenses pendant l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les amortissements sont imputés de manière à amortir le coût des immobilisations corporelles, autres que des terrains et des actifs en construction, sur leur durée de vie estimée, sur une base linéaire mensuelle, conformément au taux d'amortissement présenté dans le tableau suivant et fixé par la Commission européenne.

Tableau des taux d'amortissement

Type de bien	Taux linéaire d'amortissement
<i>Matériel informatique</i>	25,00 %
<i>Cuisines – Cafétérias – Crèches</i>	
Petit électro-ménager	25,00 %
Caisses enregistreuses	25,00 %
Grands appareils de cuisine	12,50 %
Mobilier spécifique de cuisines et cafétérias	12,50 %
Mobilier spécifique de crèches	25,00 %
INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGES	
<i>Matériel de télécommunication et audiovisuel</i>	
Appareils de téléphonie et de télécopie	
Casques, écouteurs, microphones	25,00 %
Caméras	25,00 %
Magnétoscopes	25,00 %
Magnétophones et appareils à dicter	25,00 %
Projecteurs (diapositives et rétroprojecteurs)	25,00 %
Matériel de photographie	25,00 %
Écrans de projection	25,00 %
Téléviseurs, radios, moniteurs (sauf informatique)	25,00 %
<i>Matériel et équipement technique</i>	
Imprimerie, courrier, sécurité, bâtiment, outillage	12,50 %
Appareils de mesures ou de laboratoire	25,00 %
<i>Autres installations, machines et outillages</i>	12,50 %
<i>Rayonnages démontables, cloisons, faux planchers, faux plafonds et câblage</i>	25,00 %
<i>Parc automobile</i>	25,00 %
<i>Mobilier</i>	10,00 %
<i>Biens immeubles</i>	4,00 %
<i>Terrains</i>	Sans objet

Le profit ou la perte découlant de la vente ou de la désaffectation d'un actif est défini comme la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable nette de l'actif le jour de la vente, et doit apparaître dans le compte de pertes et profits.

5.4 Immobilisations de faible valeur

Lorsque les biens durables sont de faible valeur, ils peuvent être considérés comme consommés au cours de l'exercice de leur mise en service et donc comptabilisés en charges et non en immobilisations. À l'heure actuelle, le montant d'un bien de faible valeur est fixé à 420 EUR. Au-delà de cette valeur unitaire, le bien doit toujours être enregistré en immobilisations.

5.5 Stocks

Les stocks sont les travaux en cours, à savoir les unités pour les services de traduction (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, listes de termes, terminologie) qui en sont, à la fin de l'exercice, à un stade intermédiaire du processus de traduction.

Les travaux en cours sont valorisés au plus faible du prix de vente ou du coût de production, calculé en additionnant les coûts directs et indirects associés au volume des services de traduction aux divers stades d'achèvement.

La variation de la valeur des travaux en cours entre 2019 et 2020 est enregistrée dans les «Produits de l'activité» dans le compte de résultats, à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

5.6 Créances à court terme

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale, puis diminuées des provisions adéquates pour les créances douteuses et non recouvrables. Une dépréciation pour perte de valeur sur créances est constatée en présence d'éléments objectifs indiquant que le Centre ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants dus aux échéances initialement prévues.

Les créances pour les traductions de décembre facturées au mois de janvier de l'exercice suivant sont comptabilisées comme des produits à recevoir. Ces produits sont inclus dans les recettes du compte de résultats. Pour plus de détails, voir la note 5 du chapitre A.5.6. «Informations complémentaires».

Le Centre applique une politique de gestion de la trésorerie qui permet de placer des liquidités en effectuant des dépôts à terme dans des banques. Les dépôts à terme de plus de trois mois sont comptabilisés comme des créances plutôt que comme des équivalents de trésorerie.

5.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie du Centre est gérée par le comptable par le biais de comptes courants, de comptes d'épargne et de dépôts à terme de moins de trois mois, tenus en EUR à la Banque et Caisse d'Épargne de l'État et à la BGL BNP Paribas. Les entrées et les sorties de liquidités sont comptabilisées à la date de valeur figurant sur les extraits bancaires.

5.8 Comptes à payer

Les comptes à payer sont comptabilisés à leur valeur nominale. Ces comptes à payer sont une dette à court terme envers nos fournisseurs pour des biens et services fournis au Centre avant la fin de l'année, que le Centre ait ou non reçu la facture y afférente.

Les comptes à payer comprennent également le passif pour les congés non pris. Celui-ci est calculé sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel.

5.9 Provisions pour risques et charges

La provision est une dette actuelle trouvant son origine dans un événement passé, mais avec une incertitude quant à une future sortie de ressources pour acquitter la dette et quant au moment où celle-ci devra se faire. Une telle sortie peut s'avérer probable et faire l'objet d'une estimation fiable. Les provisions sont examinées à chaque date de déclaration et ajustées de manière à refléter la meilleure estimation actuelle. S'il n'est plus probable qu'une sortie de ressources représentant des avantages économiques ou un potentiel de service sera nécessaire pour régler la dette, il convient de convertir la provision en recette. La conversion en recettes n'est comptabilisée que si elle a lieu au cours d'une période de déclaration autre que celle durant laquelle la provision a été reconnue. Si tel est le cas, la création initiale de la provision est convertie.

Une provision est utilisée uniquement pour les dépenses pour lesquelles elle a été prévue à l'origine. La provision existante est alors utilisée et les dépenses sont imputées sur celle-ci.

5.10 Réserves – Fonds permanent de préfinancement

L'article 67 *bis* du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 *bis* du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.

5.11 Recettes

Les recettes tirées des traductions et les autres recettes de l'exercice sont comptabilisées lorsque les services correspondants ont été rendus et acceptés par les clients, nets de remises, indépendamment du moment de la collecte du paiement correspondant.

Les revenus au titre d'intérêts sont définis sur une base temporelle, par référence au principal en souffrance et au taux d'intérêt effectif applicable.

Les opérations sans contrepartie directe sont des opérations dans lesquelles une entité, soit reçoit une valeur d'une autre entité sans fournir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale, soit donne une valeur à une autre entité sans recevoir directement en retour une contrepartie de valeur à peu près égale. Les produits des opérations sans contrepartie directe sont mesurés en calculant le montant de l'augmentation de l'actif net reconnue par le Centre. Un exemple d'opérations sans contrepartie directe réside dans la subvention de loyer octroyée au Centre par le gouvernement luxembourgeois, telle que décrite dans la note 20 du chapitre A.5.6. «Informations complémentaires».

5.12 Dépenses

Les dépenses de l'exercice entrent dans la comptabilité dès que le service ou le bien a été reçu au Centre, indépendamment du moment du paiement.

5.13 Transactions et soldes libellés en devises étrangères

Les transactions libellées en devises dans le courant de l'exercice sont converties en euros en utilisant le taux de change mensuel publié par la Commission européenne en vigueur le jour de l'émission de l'ordre de paiement ou de recouvrement lié à la transaction. Les bénéfices ou pertes réalisés sur le change au moment du règlement de la transaction sont considérés comme charges ou produits financiers dans le compte de résultat de l'exercice correspondant.

À la date du bilan, les actifs financiers et les actifs et passifs exigibles libellés en devises sont convertis en euros en utilisant le taux de change effectif publié par la Commission européenne à cette date. Les gains ou pertes de change qui en découlent sont imputés sur les charges ou produits financiers de l'exercice en cours, comme il convient.

5.14 Résultat ordinaire

Recettes et dépenses ordinaires issues de l'activité principale du Centre ainsi que de tout événement découlant de cette activité.

5.15 Résultat extraordinaire

Les recettes et dépenses extraordinaires proviennent d'événements ou de transactions clairement distincts des activités ordinaires du Centre, ainsi que de produits et de charges provenant d'événements ou de transactions qui ne devraient pas se répéter fréquemment ou régulièrement.

5.16 Résultat économique de l'exercice

Le résultat économique de l'exercice est constitué des produits et charges imputés sur le compte de résultats au cours de l'exercice comptable. Toutes les recettes et dépenses reconnues durant l'exercice doivent être incluses dans le résultat économique de l'exercice. Le résultat économique de l'exercice est égal à la somme nette des activités ordinaires et extraordinaires de l'exercice.

5.17 Utilisation d'estimations

La présentation d'états financiers impose à la direction du Centre d'établir des estimations et hypothèses qui affectent les montants des actifs rapportés à la date du bilan et les montants des produits et charges rapportés au cours de la période concernée. La direction du Centre est d'avis que les estimations et

hypothèses posées ne différeront pas significativement des résultats réellement atteints lors des périodes de déclaration ultérieures.

5.18 Changement dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables

Les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2020 n'ont pas été reformulés pour refléter un quelconque changement opéré dans les méthodes comptables, de valorisation ou d'amortissement, ou dans les règles comptables.

5.19 État des flux de trésorerie

L'état des flux de trésorerie est préparé en recourant à la méthode indirecte. Les équivalents de trésorerie comprennent les actifs liquides exigibles facilement convertibles en liquidités en une somme convenue à l'avance. Les flux de trésorerie liés à l'activité et aux opérations d'investissement et financières présentés dans le tableau des flux de trésorerie ne sont pas compensés.

5.20 Compte rendu sectoriel

Le compte rendu sectoriel concerne des entités qui disposent d'une activité ou d'un groupe d'activités distinct pour laquelle/lequel il convient de rendre compte séparément des informations financières aux fins de l'évaluation de la performance passée de l'entité dans la réalisation de ses objectifs et la prise de décisions relatives à la future allocation des ressources. Dans le cadre du Centre de traduction, toutes les activités sont considérées comme appartenant à une seule activité, et par conséquent, les états financiers sont présentés dans un document unique.

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES SUR LE BILAN, LE COMPTE DE RÉSULTAT ET L'ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Note 1: immobilisations incorporelles

	en EUR		
	Logiciels informatiques	Logiciels informatiques en cours	Total
A. Valeur d'acquisition			
Au terme de l'exercice précédent	5 735 086,07	0,00	5 735 086,07
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Acquisitions de l'exercice	7 510,05	0,00	7 510,05
Correction du solde en début d'exercice		0,00	
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 742 596,12	0,00	5 742 596,12
B. Amortissements et réductions de valeur			
Au terme de l'exercice précédent	5 688 776,07	0,00	5 688 776,07
<u>Variations durant l'exercice</u>			
Amortissements de l'exercice	19 980,05	0,00	19 980,05
Correction du solde en début d'exercice			
<u>Au terme de l'exercice</u>	5 708 756,12	0,00	5 708 756,12
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	33 840,00	0,00	33 840,00

La majeure partie de la valeur comptable nette des immobilisations incorporelles est constituée de l'actif développé en interne eCdT, qui est le programme du Centre pour la gestion du flux de traduction. Les charges immobilisées comprennent à la fois les frais de développement internes et externes. La première version d'eCdT a été déployée en mai 2015, ce qui constitue également la date de capitalisation des actifs. Les coûts globaux de développement du projet capitalisés au cours des années 2013, 2014 et 2015 ont atteint 1 725 737 EUR, dont 611 210 EUR étaient des coûts de développement en interne et 1 114 527 EUR des coûts de développement en externe. Les 7 510,05 EUR ajoutés en 2020 concernaient les licences de téléphonie acquises afin d'améliorer la capacité et la qualité du réseau de communication. Cette mesure était nécessaire en raison de l'augmentation du nombre de personnes ayant besoin d'un accès à distance en raison des restrictions imposées par la pandémie.

À l'exception des éléments susmentionnés, il n'existe pas de coûts de développement pour d'autres projets satisfaisant les critères de capitalisation en immobilisations. Certains projets liés aux technologies de l'information ont été menés en collaboration avec l'Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO) à partir de 2018, mais les coûts encourus ne remplissaient pas les critères de capitalisation sur les actifs immobilisés. Par conséquent, les coûts de développement internes sont enregistrés dans les frais de personnel et les coûts de développement externes sont enregistrés dans les dépenses administratives.

Immobilisations incorporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations incorporelles utilisées et totalement amorties au 31 décembre 2020 s'élevait à 5 671 418 EUR (5 650 125 EUR en 2019).

Note 2: immobilisations corporelles

en EUR

	Matériel informatique	Mobilier et parc automobile	Installations, machines et équipements	Autres immobilisations corporelles	Total
A. Valeur d'acquisition					
Au terme de l'exercice précédent	3 099 297,55	306 899,51	17 056,00	503 753,86	3 927 006,92
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Acquisitions	125 634,05			1 976,50	127 610,55
Cessions et désaffectations		-9 584,22			-9 584,22
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 224 931,60	297 315,29	17 056,00	505 730,36	4 045 033,25
B. Amortissements et corrections de valeur					
Au terme de l'exercice précédent	3 022 379,55	279 795,51	4 329,00	297 147,86	3 603 651,92
<u>Variations durant l'exercice</u>					
Amortissements de l'exercice	71 360,05	5 700,00	3 725,00	57 242,50	138 027,55
Cessions et désaffectations		-9 414,22			-9 414,22
Amortissement de la valeur résiduelle		-85,00			-85,00
<u>Au terme de l'exercice</u>	3 093 739,60	275 996,29	8 054,00	354 390,36	3 732 180,25
VALEUR COMPTABLE NETTE (A-B)	131 192,00	21 319,00	9 002,00	151 340,00	312 853,00

Immobilisations corporelles totalement amorties

La valeur d'acquisition des immobilisations utilisées, totalement amorties au 31 décembre 2020, s'élevait à 3 313 490 EUR (2 950 298 EUR en 2019).

Immobilisations corporelles de faible valeur

Le Centre a acquis des actifs corporels imputés directement sur les charges pour des montants de 8 243 EUR et 8 153 EUR au titre des exercices clos le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 respectivement. Il s'agit d'actifs corporels de faible valeur dont la durée de vie utile estimée est de plus d'un an et dont le coût unitaire d'acquisition est inférieur à 420 EUR. Les actifs corporels de faible valeur ne sont pas imputés sur les immobilisations mais sur les comptes de charges.

Note 3: travaux en cours

Travaux en cours	2020	2019	Variation en %
Travaux en cours (en EUR)	674 000,00	1 093 000,00	-38,33 %
Documents en cours (en pages)	56 007,92	54 662,12	2,46 %
Listes de termes en cours (en termes)	1 550		S/O
Travaux terminologiques en cours (en jours-hommes)		1 253,75	S/O
Travaux de sous-titrage en cours (en minutes)	420		

La baisse de la valorisation financière des travaux en cours constatée en 2020 s'explique par l'absence en 2020 d'un volume de travaux terminologiques qui existait en 2019 (1 253,75 jours-hommes). La

diminution des travaux en cours, d'un montant de 419 000 EUR, a été imputée sur le compte de résultats à la rubrique *Variation des travaux en cours*.

Note 4: TVA récupérable et autres créances à recevoir des États membres

En tant qu'organe de l'Union européenne, le Centre bénéficie de l'exemption de la TVA pour l'acquisition de biens et de services. Dans le cas de l'exemption indirecte qui est appliquée par l'administration fiscale portugaise, le Centre doit demander à récupérer la TVA payée à ses fournisseurs. Le solde de la TVA à recevoir est la somme de toutes les demandes de remboursement introduites auprès de l'administration fiscale portugaise au cours du premier trimestre 2021. Aucune demande n'est hors délai pour la récupération de cette taxe.

en EUR			
TVA à recevoir des États membres	2020	2019	Variation en %
Valeur nominale des demandes de récupération de la TVA	942,59	10 336,50	-90,88 %
Provision pour demandes de récupération introduites hors délai	0,00	0,00	n.d.
Valeur nette de la TVA à recevoir	942,59	10 336,50	-90,88 %

Les créances à recevoir des États membres sont considérées comme des créances sur des opérations sans contrepartie directe.

Information relative au risque de crédit

La notation de crédit à long terme attribuée au Portugal par l'agence Fitch est de BBB.

Note 5: créances et produits à recevoir d'institutions et d'organes de l'UE et autres produits à recevoir

Clients	Créances	Produits à recevoir	Total
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	0,00	41 218,25	41 218,25
Fondation européenne pour la formation (ETF)	0,00	19 693,00	19 693,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	0,00	464 574,55	464 574,55
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	0,00	263 259,00	263 259,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	0,00	381 756,85	381 756,85
Marques de l'EUIPO	0,00	298 526,14	298 526,14
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	0,00	136,50	136,50
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	0,00	3 657,25	3 657,25
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	0,00	62 822,55	62 822,55
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	0,00	8 016,50	8 016,50
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	0,00	7 780,00	7 780,00
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	10 106,30	53 576,35	63 682,65
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	0,00	94,00	94,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (AFE)	0,00	38 524,20	38 524,20
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	11 280,00	104 433,50	115 713,50
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	0,00	3 720,20	3 720,20
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	0,00	19 704,75	19 704,75
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	0,00	16 673,25	16 673,25
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	0,00	38 189,25	38 189,25
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	0,00	290 425,00	290 425,00
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	0,00	12 911,05	12 911,05
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	23 359,00	23 359,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	0,00	229 983,45	229 983,45
Autorité bancaire européenne (ABE)	0,00	31 560,50	31 560,50
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	0,00	550,00	550,00
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	0,00	181,20	181,20
Agence de l'Union européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	0,00	423 868,00	423 868,00
Conseil de résolution unique (CRU)	0,00	88 178,25	88 178,25
Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)	2 209,00	0,00	2 209,00
Autorité européenne du travail (ELA)	10 189,90	23 271,95	33 461,85
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) + DG GROW (DG JUST, DG EMPL, DG GROW)	63 958,00	274 063,00	338 021,00
Parlement européen	1 714,50	0,00	1 714,50
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	0,00	599,00	599,00
Cour des comptes européenne (CCE)	0,00	592,20	592,20
Comité économique et social européen (CESE)	0,00	260,00	260,00
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	0,00	10 657,50	10 657,50
Banque centrale européenne (BCE)	47,00	0,00	47,00
Médiateur européen (Ombudsman)	0,00	41 971,00	41 971,00
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	0,00	211 399,85	211 399,85
Total	99 504,70	3 490 187,04	3 589 691,74
Autres créances du CESE	83,96	0,00	83,96
Total général	99 588,66	3 490 187,04	3 589 775,70

* Entité non consolidée

Les produits à recevoir des institutions de l'UE représentent les recettes des factures établies en janvier 2021 pour les traductions livrées aux clients en décembre 2020. Les informations relatives à la date moyenne de paiement sont incluses dans la rubrique sur l'exécution du budget au Chapitre B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2020.

Les autres recettes se composent de montants liés au loyer de la sous-location de bureaux à l'Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (CHAFEA) et des services

d'hébergement de données pour l'entreprise commune européenne pour le calcul à haute performance (entreprise commune EuroHPC).

Information relative au risque de crédit

Le risque de crédit des créances est faible, puisque les clients du Centre sont des agences, organes et institutions européennes. Les créances relèvent toutes de la catégorie des créances non échues et non douteuses.

Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, toutes les créances étant libellées en euros.

Note 6: charges reportées

Les charges reportées sont des dépenses payées par le Centre dans l'exercice courant, se rapportant à des périodes comptables futures. Parmi ces charges figurent notamment l'entretien annuel, qui couvre non seulement l'exercice en cours, mais aussi les périodes comptables futures. La part des dépenses se rapportant à des périodes comptables futures est inscrite dans les charges reportées dans le bilan.

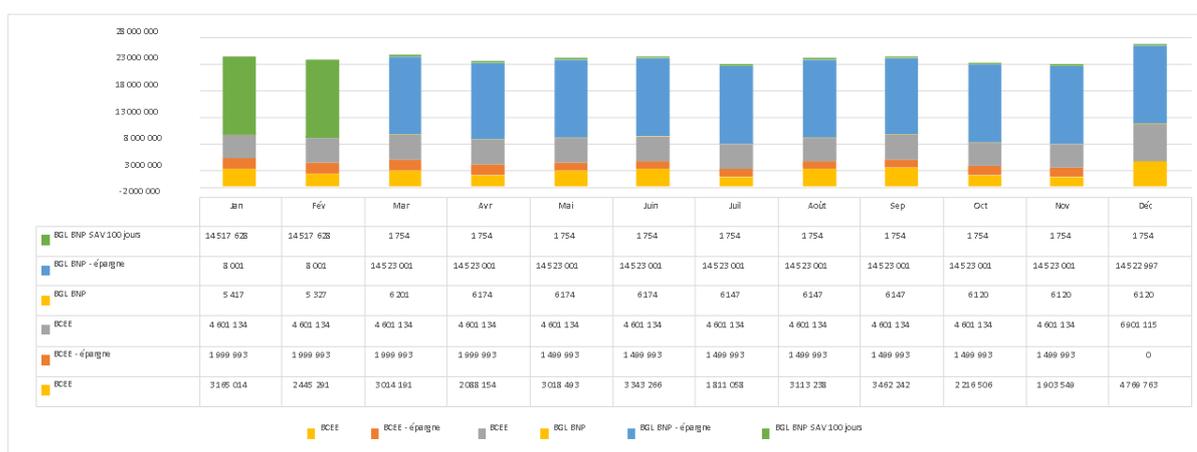
Note 7: créances diverses

Le solde des créances diverses ne contient que des créances à court terme relatives au personnel.

Note 8: trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie est gérée par le comptable du Centre. Les investissements sont réalisés sur la base de la politique de gestion de la trésorerie du Centre, des évaluations des taux du marché interbancaire et des prévisions de trésorerie.

Comme mentionné dans les comptes annuels précédents, 14 515 000 EUR du dépôt à terme ont été transférés sur le compte d'épargne (avec disponibilité immédiate) au cours du premier trimestre 2020. Les mouvements de trésorerie en 2020 sont présentés ci-dessous.



Détail du solde de trésorerie

en EUR

Année	2020	2019	Variation en %
Liquidités en banque – compte courant	4 775 882,92	3 434 513,47	39,06 %
Liquidités en banque – compte d'épargne	14 522 997,26	2 008 000,06	623,26 %
Liquidités en banque – compte d'épargne 35 jours	6 901 114,75	4 601 582,59	49,97 %
Liquidités en caisse	0	0,00	n.d.
Total de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	26 199 994,93	10 044 096,12	160,85 %
Dépôts à terme expirant dans un délai d'un an	1 753,84	14 517 628,30	-100 %
Total de la trésorerie, y compris les dépôts à terme	26 201 748,77	24 561 724,42	6,68 %

Information relative au risque de crédit

en EUR

Banque	Notation de crédit à long terme (Moody's)	Solde de la trésorerie et des équivalents de trésorerie
Banque et Caisse d'Épargne de l'État	Aa2	11 670 877,60
BNP Paribas	A2	14 530 871,17
TOTAL		26 201 748,77

Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, tous les soldes de trésorerie étant libellés en euros.

Note 9: charges à payer

en EUR

Charges à payer	2020	2019	Variation en %
Charges à payer sur la base de l'analyse des opérations de report	1 243 694,98	1 691 990,51	-26,50 %
Congés non pris par le personnel	529 000,00	307 000,00	72,31 %
Total	1 772 694,98	1 998 990,51	-11,32 %

Congés non pris par le personnel

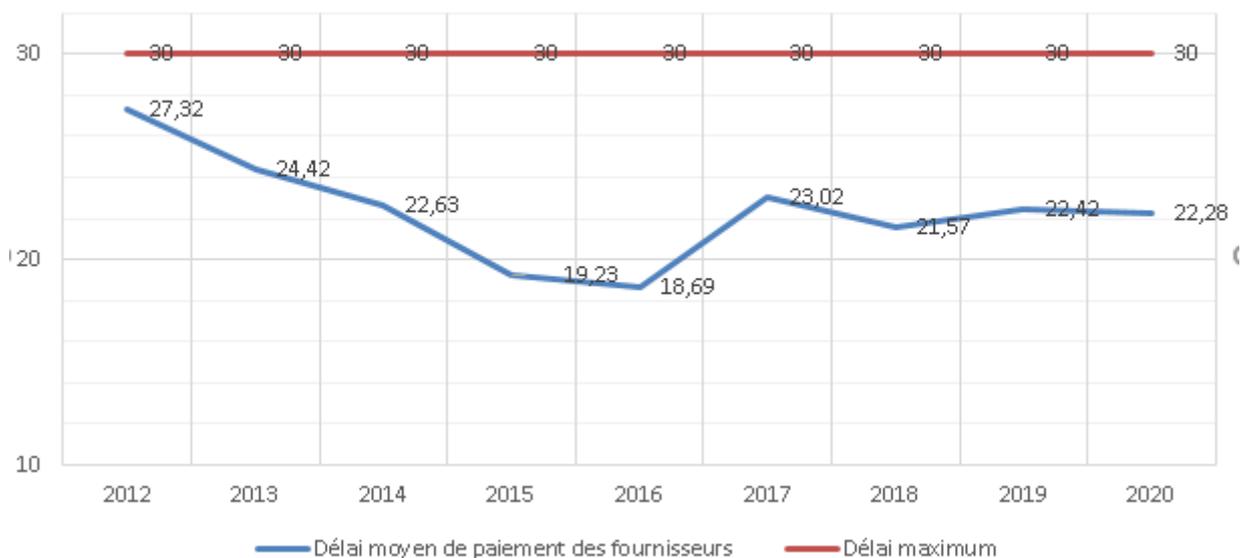
Congés non pris par le personnel	2020	2019	Variation en %
Nombre de jours non pris	1 921,55	1 091,09	76,11 %
Valorisation financière des congés non pris	529 000,00	307 000,00	72,31 %

Les charges à payer pour les congés non pris sont calculées sur la base du nombre de jours de congé non pris par le personnel à la fin de l'année et de leur salaire individuel. Par rapport à 2020, le nombre de jours de congé non pris a augmenté de 76,11 %, tandis que la valorisation financière a augmenté de 72,31 %. Cela est dû à l'augmentation du nombre de jours autorisés à être reportés de 2020 à 2021 (de 12 à 17).

Note 10: fournisseurs

Les taux d'intérêt étant extrêmement bas, voire négatifs, sur les marchés financiers, le Centre a abandonné en 2015 l'application d'un délai de paiement ciblé de 30 jours aux fournisseurs. Depuis 2015, le paiement est exécuté dès que possible après l'achèvement du processus de paiement dans la comptabilité budgétaire. Le délai moyen de paiement des fournisseurs a légèrement diminué en 2020, passant de 22,42 jours en 2019 à 22,28 jours en 2020.

Délai moyen de paiement des fournisseurs



Information relative au risque de change

Le Centre n'est pas exposé au risque de change, l'ensemble des créances étant libellées en euros.

Note 11: préfinancement reçu

en EUR

Clients	2020	2019
Commission européenne – DG GROW	0,00	235 548,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	18 386,40	29 203,20
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)	0,00	18 824,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	1 186 303,52	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	215 180,20	63 604,00
TOTAL	1 419 871,12	347 179,20

Le mécanisme de paiement anticipé permet au Centre de solliciter un préfinancement de la part de ses clients avant que le service de traduction ne soit terminé. Le préfinancement s'élève à 80 % du coût des demandes de traduction envoyées au Centre en cours au 30 novembre.

En fin d'exercice, onze clients avaient signé un avenant à leur contrat autorisant l'encaissement de paiements anticipés et trois clients avaient versé des avances au Centre pour une valeur totale de 1 419 871,12 EUR. Les avances seront déduites des services de traduction facturés en 2021.

Note 12: autres dettes

Les autres dettes sont des dettes à court terme relatives au personnel.

Note 13: réserves – Fonds permanent de préfinancement

L'article 67 *bis* du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre jusqu'au moment de la perception des montants facturés aux clients. Conformément à l'article 57 *bis* du règlement établissant les modalités d'exécution du règlement financier du Centre, le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice, à l'exclusion des «Réserves» inscrites au titre 10.

Il convient de distinguer, d'une part, les réserves légales (c'est-à-dire le fonds permanent de préfinancement) inscrites conformément aux règles comptables dans les états financiers et, d'autre part, les réserves budgétaires (c'est-à-dire les réserves pour la stabilité des prix et pour investissements exceptionnels) telles qu'elles sont énumérées au chapitre B.5 «Résultat budgétaire», qui ne remplissent pas les critères des réserves telles qu'elles sont définies en comptabilité générale.

Le budget de l'exercice 2020 n'atteignant pas la valeur couverte par le fonds en 2010, le solde du fonds permanent de préfinancement demeure inchangé depuis 2010.

en EUR	
Fonds permanent de préfinancement	Montant
Dotation initiale	5 006 840,00
Dotation 2003	3 322 850,33
Dotation 2004	1 431 500,00
Dotation 2005	0,00
Dotation 2006	0,00
Dotation 2007	999 143,00
Dotation 2008	2 406 368,00
Dotation 2009	1 196 465,00
Dotation 2010	2 166 300,00
Dotation 2011	0,00
Dotation 2012	0,00
Dotation 2013	0,00
Dotation 2014	0,00
Dotation 2015	0,00
Dotation 2016	0,00
Dotation 2017	0,00
Dotation 2018	0,00
Dotation 2019	0,00
Dotation 2020	0,00
Total	16 529 466,33

Note 14: traductions (y compris modification, contrôle rédactionnel et révision)

en EUR

Clients	2020	2019
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	300 629,25	251 496,60
Fondation européenne pour la formation (ETF)	181 304,95	90 440,40
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	123 823,50	346 917,02
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 459 365,75	2 566 381,50
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	1 248 441,35	573 079,80
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	16 203 899,46	16 404 197,90
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	75 961,15	26 075,30
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	96 096,85	52 050,70
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	434 911,95	417 850,60
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	151 522,55	85 686,10
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 097 882,70	986 692,35
Banque européenne d'investissement (BEI)*	8 468,45	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	181 529,80	269 965,05
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	547 835,75	2 451,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	250 260,00	98 249,20
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	2 585,00	35 151,00
Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)	332 407,80	986 443,26
Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)	75 392,10	27 133,50
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	680 859,20	307 171,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	1 293 216,65	1 004 871,18
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	350 729,50	637 693,30
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	48 278,55	1 922,80
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	13 906,60	22 496,80
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	1 195 606,05	379 166,10
Agence du GNSS européen (GSA)	17 274,85	4 002,00
Agence européenne de défense (AED)*	45 739,00	6 643,50
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 340 594,01	1 564 363,75
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	370 637,00	244 490,50
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	37 592,75	8 840,00
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	52 304,55	16 262,50
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	7 520,00	14 796,55
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	1 034,00	29 473,50
Agence exécutive pour la recherche (REA)	14 840,25	5 448,10
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC 2 JU)	1 859,75	7 411,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	172 212,20	363 833,70
Entreprise commune SESAR	6 977,50	2 116,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	470,00	314,50
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	0,00	0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	2 391 433,70	2 883 121,97
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	248 610,70	155 808,85
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	715 863,35	277 428,80
Autorité bancaire européenne (ABE)	841 996,75	693 095,51
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (EIOPA)	165 166,95	91 247,80
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	36 375,40	21 592,50
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	912 168,85	902 280,25
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	1 081,00	0,00
Conseil de résolution unique (CRU)	1 091 746,10	944 690,05
Secrétariat général des Écoles européennes (EURSC)	45 613,50	4 120,00
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	22 229,00	1 012,00
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	0,00	3 036,00
Autorité européenne du travail (ELA)	122 859,90	0,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) + DG GROW	1 934 304,11	1 100 639,10
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	14 521,50	155 259,50

Cour des comptes européenne (CCE)	20 787,45	6 492,80
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	5 783,00	17 202,00
Comité économique et social européen (CESE)	3 257,25	64 530,50
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	14 335,25	19 844,90
Banque centrale européenne (BCE)*	53 848,95	24 182,50
Médiateur européen (Ombudsman)	297 957,90	267 020,30
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 567 238,35	1 086 163,80
TOTAL	40 931 149,73	36 560 347,19

Les recettes des services de traduction proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par page convenu et du nombre de pages traduites par le Centre.

Note 15: coopération interinstitutionnelle – base de données IATE

en EUR

Clients	2020	2019
Banque européenne d'investissement (BEI)*	3 274,23	3 821,19
Commission européenne (CE)	261 938,69	305 695,27
Parlement européen (PE)	130 969,35	152 847,64
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	98 227,02	114 635,73
Cour des comptes européenne (CCE)	16 371,17	19 105,95
Comité des régions de l'Union européenne (CdR)	20 955,10	24 455,62
Comité économique et social européen (CESE)	31 432,65	36 683,43
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	58 936,21	68 781,43
Banque centrale européenne (BCE)*	6 548,47	7 642,38
TOTAL	628 652,89	733 668,64

* Entité non consolidée

IATE, la base de données de terminologie interactive pour l'Europe, est un outil destiné aux travaux terminologiques des services de traduction de l'UE. Ce projet a pour objectif de fournir une infrastructure en ligne qui rassemble toutes les ressources terminologiques de l'UE. Le Centre est responsable de la gestion de IATE et de son support technique. Les frais de gestion et de développement de la base de données IATE sont facturés aux institutions impliquées dans ce projet.

Note 16: terminologie

en EUR

Clients	2020	2019
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	50 400,00	0
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	34 200,00	0
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) + DG GROW (DG JUST, DG EMPL, DG GROW)	1 147 500,00	0
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	0,00	11 700,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	13 050,00	14 625,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL)	0,00	841 500,00
TOTAL	1 245 150,00	867 825,00

Les recettes des services terminologiques proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu (jours/hommes) et du nombre de jours consacrés aux travaux terminologiques par le Centre.

Note 17: listes de termes

en EUR

Clients	2020	2019
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 176,00	3 156,00
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	1 152,00	2 172,00
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	132 796,00	124 120,00
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	88,00	
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	648,00	1 564,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	3 312,00	2 300,00
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (CHAFEA)	968,00	528,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	820,00	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	1 852,00	0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	0,00	184,00
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	760,00	0,00
Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC)	385,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	6 780,00	616,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	1 196,00	0,00
Commission européenne – DG Emploi, affaires sociales et égalité des chances (DG EMPL) + DG GROUPE (DG JUST, DG EMPL, DG GROUPE)	36 236,00	0,00
Agence européenne de contrôle des pêches (AECF)	184,00	0,00
Entreprise commune SESAR	0,00	368,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	92,00	184,00
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	552,00	1 272,00
Conseil de résolution unique (CRU)	736,00	3 388,00
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	92,00	0,00
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	0,00	92,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	0,00	10 824,00
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)	0,00	368,00
Banque centrale européenne (BCE)*	0,00	36,00
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	92,00	0,00
TOTAL	191 917,00	151 172,00

Les recettes des services de listes de termes proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire par terme convenu et du nombre de termes traduits par le Centre.

Note 18: sous-titrage

en EUR

Clients	2020	2019
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	17 794,00	8 610,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	4 592,00	0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	123,00	0,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	16 031,00	8 109,80
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	1 968,00	410,00
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	0,00	0,00
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (Chafea)	0,00	31 645,20
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	2 829,00	25 461,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	0,00	2 050,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	14 145,00	9 840,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	7 175,00	43 296,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	410,00	
Fondation européenne pour la formation (ETF)	697,00	
Médiateur européen (Ombudsman)		984,00
TOTAL	65 764,00	130 406,00

Les recettes des services de sous-titrage proviennent de la facturation de ces services aux clients sur la base d'un prix unitaire convenu par minute de la vidéo source et par langue cible.

Note 19: transcriptions

Clients	2020	2019
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	2 025,00	0,00
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	6 405,00	0,00

Banque européenne d'investissement (BEI)	358,50	0,00
TOTAL	8 788,50	0,00

Note 20: subvention de loyer du gouvernement luxembourgeois – recettes sans contrepartie directe

Depuis octobre 2013, le Centre occupe de nouveaux locaux à Gasperich. Le bâtiment précédent, le Nouvel hémicycle, au Kirchberg, était loué à un prix favorable par l'État luxembourgeois. Dès lors, pour aider le Centre à se réinstaller dans le bâtiment Drosbach, l'État luxembourgeois s'est engagé à compenser l'augmentation des frais de location des nouveaux locaux par une subvention s'élevant à 243 250,00 EUR par an.

Cette contribution financière est la seule recette qui remplit le critère de recette sans contrepartie directe. Toutes les autres recettes sont considérées comme étant des recettes en contrepartie de services rendus par le Centre.

Note 21: recettes diverses

Cette catégorie de recettes représente principalement les produits tirés de la sous-location des bureaux, des places de stationnement et du centre de données du Centre ainsi que de la récupération de dépenses payées au cours de périodes comptables antérieures.

Note 22: dépenses de personnel

en EUR		
Type de dépense	2020	2019
Frais de personnel (à l'exclusion des END et autres experts)	15 889 457,96	15 581 926,22
Pensions et chômage temporaire	3 886 523,10	3 832 587,93
Besoins liés au personnel et activités sociales	0,00	8 333,34
Indemnités (à l'exclusion des END et autres experts)	3 971 232,35	3 977 508,59
TOTAL	23 747 213,41	23 400 356,08

La légère augmentation des dépenses de personnel est principalement due à un pourcentage moins élevé de postes vacants. Tel que le montre le chapitre A.6 «Autres informations», les effectifs ont augmenté en 2020, passant de 180 à 185. En outre, l'adaptation annuelle des rémunérations a été positive (+0,7%), ce qui a entraîné une augmentation nette globale d'environ 41 000 EUR par mois en termes de dépenses liées aux salaires.

L'évolution des traitements de base a un impact sur les frais globaux de personnel, les pensions, les cotisations à l'assurance-chômage et les indemnités. Celles-ci se composent essentiellement des allocations familiales, des indemnités de dépaysement et d'expatriation, des frais de voyage à l'occasion du congé annuel et des primes versées lors du recrutement ou du départ de membres du personnel.

Note 23: dépenses administratives

en EUR

Type de dépense	2020	2019
Location de terrains et d'immeubles	2 381 663,45	2 359 983,44
Frais liés aux contrats de location simple	132 716,42	179 388,15
Entretien et sécurité – immeubles	655 661,28	564 304,56
Assurances liées aux immeubles	7 889,47	8 330,82
Fournitures de bureau et maintenance	1 391 145,00	775 067,28
Communications et publications	200 327,32	149 108,01
Publicité et frais juridiques	10 000,00	3 250,00
Assurances – autres	8 021,43	9 265,33
Frais de transport	875,74	3 256,46
Frais de recrutement	27 101,28	27 526,82
Frais de formation	67 219,38	99 762,44
Missions	5 606,72	43 753,74
Experts et frais connexes	-434,72	8 966,12
Frais opérationnels informatiques externes	2 449 563,35	2 962 264,14
Autres services externes non liés à l'informatique	352 425,01	273 076,38
Dépenses avec d'autres entités consolidées	672 465,48	401 435,09
Amortissements d'immobilisations	158 007,60	430 046,90
Autres	85,00	0,00
TOTAL	8 520 339,21	8 298 785,68

Les dépenses globales sont légèrement supérieures (221 553 EUR) à celles de 2019, en raison principalement d'une augmentation des *Fournitures de bureau et maintenance* (616 077 EUR) compensée par une diminution des «frais opérationnels informatiques externes» (512 700 EUR).

Sur le compte *Fournitures de bureau et maintenance*, une partie importante des dépenses provient de la ligne budgétaire 2100 «Achat, installation, mise en service et entretien du matériel et des logiciels». L'augmentation est due aux dépenses liées au plan de transformation et aux dépenses reportées de 2019 à 2020.

La diminution des «frais opérationnels informatiques externes» est le résultat du départ de consultants externes qui n'ont pas été remplacés.

La nouvelle diminution (272 039 EUR) de l'amortissement des immobilisations en 2020 est due au fait qu'une grande partie des immobilisations a été entièrement amortie en 2020 (389 527,20 EUR).

Note 24: dépenses opérationnelles

Les dépenses opérationnelles comprennent les frais opérationnels directs liés à la principale activité du Centre, à savoir la traduction. Les frais relatifs aux traductions effectuées par des prestataires externes de services linguistiques sont inscrits dans les dépenses opérationnelles. Les traductions sont réalisées sur la base de contrats-cadres ou de procédures négociées avec les prestataires externes de services linguistiques. Les prix des traductions fixés dans le cadre des procédures d'appel d'offres dépendent de la combinaison linguistique, du domaine de traduction et du type de travail (traduction, modification, révision, contrôle rédactionnel, marque de l'UE, dessin ou modèle communautaire, liste de termes ou terminologie).

Les dépenses opérationnelles ont légèrement diminué de près de 6 % en 2020. Cette diminution peut s'expliquer par une plus grande utilisation des ressources internes disponibles pour les traductions. Elle découle également des économies réalisées sur les traductions externes grâce à la mise en œuvre progressive de la nouvelle structure tarifaire dans les nouveaux contrats-cadres. À la fin de l'exercice 2020, 100 % des contrats-cadres étaient conformes à la nouvelle structure tarifaire, et les

économies produites par l'application de la nouvelle structure tarifaire en 2020 se sont élevées à 1 192 635 EUR.

A.6 Autres informations

Nombre d'employés

Le tableau suivant présente le nombre de membres du personnel du Centre pour les exercices clôturés le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019, tel qu'il ressort du tableau des effectifs:

Effectifs		
	2020	2019
Administrateurs	130	127
Assistants	55	53
<i>Total</i>	185	180

Outre le personnel inscrit au tableau des effectifs, le Centre emploie également du personnel contractuel et intérimaire. La ventilation détaillée de l'effectif total du Centre au 31 décembre 2020 est présentée dans le tableau suivant:

Effectifs					
	Fonctionnaires	Agents temporaires	Agents contractuels	Intérimaires	Total
Administrateur	41	89	8,8	0	138,8
Assistant	6	49	10,5	9,5*	73
<i>Total</i>	47	138	19,3	9,5	213,8

* Pour les intérimaires, nous indiquons le nombre de prestataires de services structurels

Opérations avec des parties liées

Situation au 31 décembre 2020 concernant les principaux membres du personnel d'encadrement du Centre:

Grade	Effectifs
AD 14	1
AD 13	1
AD 12	2
AD 10	1
<i>Total</i>	5

La rémunération des principaux membres du personnel d'encadrement est conforme au statut des fonctionnaires de l'Union européenne.

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration ne perçoivent aucun émoluments pour leurs obligations, à l'exception du remboursement des frais de déplacement, et ce uniquement pour les représentants des États membres.

Actifs éventuels, passifs éventuels et autres informations importantes

a) Actifs éventuels

Le Centre n'a reconnu aucun actif éventuel en 2020.

b) Garanties de bonne exécution

Le Centre souscrit actuellement trois «garanties de bonne exécution» qui permettent le recouvrement des dommages associés à l'exécution du contrat avec les prestataires de services. Leurs principales caractéristiques sont présentées dans le tableau ci-dessous:

Entreprise	N° de contrat	N° de garantie	Montant de la garantie (EUR)	Date de début	Date d'expiration
Postes et Télécommunications	CDT/WANSII/2014 (lot 1)	2015/761002665	40 000	20/07/2015	30 jours après expiration du contrat
Postes et Télécommunications	CDT/WANSII/2014 (lot 2)	2015/961002579	20 000	–	30 jours après expiration du contrat
ISS	CDT/NET20 (lot 1)	BRUSGO0024845	5 721,80	–	30 jours après expiration du contrat

c) Engagements relatifs à des crédits non encore consommés

Le RAL (*Reste à liquider*) budgétaire est une somme qui représente les engagements reportés pour lesquels les paiements n'ont pas encore été effectués. C'est la conséquence normale des reports de crédits. Au 31 décembre 2020, le RAL budgétaire s'élevait au total à 3 098 868 EUR.

Le RAL comptable fait partie du RAL budgétaire qui n'a pas été encore consommé via les régularisations (de fin d'exercice). Les régularisations de fin d'exercice qui ont été imputées en dépenses dans le compte de résultats 2020 s'élèvent à 2 009 185 EUR. Par conséquent, le RAL comptable s'élève à 1 089 683 EUR.

d) Contrats de location simple

Description	Date de début	Date d'expiration	Valeur totale de la location	Paiements effectués lors de l'exercice	en EUR	
					Jusqu'à un an	Un à cinq ans
BMW Gran Tourer 2020	16/06/2020	15/06/2024	19 285,44	2 611,57	4 821,36	16 673,87
Serveur de leasing Cancom OF 0356 A	05/07/2020	04/07/2025	75 099,60	0,00	15 019,92	60 079,68
Stockage des systèmes Comlin OF 8004	01/01/2017	31/12/2021	283 592,21	60 025,08	60 025,08	0,00
Stockage des systèmes Comlin OF 8005	01/01/2017	31/12/2021	283 592,21	60 025,08	60 025,08	0,00
Total			661 569,46	122 661,73	139 891,44	76 753,55

e) Engagements contractuels pour lesquels des engagements budgétaires n'ont pas encore été réalisés

Le Centre a contracté des engagements juridiques à long terme par rapport à des montants qui n'étaient pas encore couverts par des crédits d'engagement prévus dans le budget. Ces sommes correspondent à des sommes engagées pour être payées pendant la durée des contrats non couverts par des engagements budgétaires à la fin de l'exercice 2020.

Elles comprennent l'obligation contractuelle non acquittée de 1 654 055 EUR pour la location du bâtiment Drosbach, ainsi que 77 112 EUR pour la location du bâtiment eBRC utilisé dans le cadre du centre de données et du plan de rétablissement après sinistre.

f) Autres engagements hors bilan

Au 31 décembre 2020, le Centre n'avait pas d'autres engagements hors bilan.

g) Événements post-bilan

Aucun événement significatif susceptible d'avoir un impact matériel sur les états financiers ne s'est produit après la date de bilan.

RAPPORT SUR L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE TRADUCTION

B.1	Principes budgétaires	30
B.2	Type de crédits	30
B.3	Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C1	31
B.4	Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C8	32
B.5	Résultat de l'exécution budgétaire.....	33
B.6	Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique.....	35
B.7	Recettes budgétaires 2020.....	37
B.8	Liste des virements 2020.....	41

B.1. Principes budgétaires

Dans l'exécution de son budget, le Centre applique les principes budgétaires suivants conformément à son règlement financier:

- (a) Principe d'unité et de vérité budgétaire
- (b) Principe d'annualité
- (c) Principe d'équilibre
- (d) Principe d'unité de compte
- (e) Principe d'universalité
- (f) Principe de spécialité
- (g) Principe de bonne gestion financière.

B.2. Type de crédits

Le Centre utilise des crédits non différenciés pour son budget.

Le Centre recourt au report automatique des crédits.

Le Centre ne rend pas compte des recettes affectées.

B.3. Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C1

en EUR

Chapitre	Intitulé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Crédits annulés (1-2)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	RAL – Crédits reportés (2-3)
11	Personnel en activité	24 705 100,00	23 821 703,42	96,42 %	883 396,58	23 735 809,37	96,08 %	85 894,05
13	Missions et déplacements	66 600,00	8 146,11	12,23 %	58 453,89	8 146,11	12,23 %	0,00
14	Infrastructure à caractère socio-médical	670 300,00	544 000,00	81,16 %	126 300,00	515 634,31	76,93 %	28 365,69
16	Services sociaux	82 000,00	56 579,06	69,00 %	25 420,94	47 415,51	57,82 %	9 163,55
17	Réception et représentation	2 500,00	0,00	0,00 %	2 500,00	0,00	0,00 %	0,00
TITRE 1	PERSONNEL	25 526 500,00	24 430 428,59	95,71 %	1 096 071,41	24 307 005,30	95,22 %	123 423,29
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 131 300,00	3 051 148,21	97,44 %	80 151,79	2 818 867,83	90,02 %	232 280,38
21	Traitement de données	3 935 300,00	3 124 149,85	79,39 %	811 150,15	2 610 196,57	66,33 %	513 953,28
22	Biens meubles et frais accessoires	50 900,00	39 147,73	76,91 %	11 752,27	26 611,90	52,28 %	12 535,83
23	Dépenses administratives courantes	251 500,00	227 988,80	90,65 %	23 511,20	149 173,47	59,31 %	78 815,33
24	Affranchissement et télécommunications	261 500,00	173 730,55	66,44 %	87 769,45	111 282,43	42,56 %	62 448,12
25	Frais de réunions	37 000,00	9 527,08	25,75 %	27 472,92	61,20	0,17 %	9 465,88
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	59 000,00	27 859,00	47,22 %	31 141,00	27 859,00	47,22 %	0,00
27	Consultations et études	100 000,00	71 950,00	71,95 %	28 050,00	0,00	0,00 %	71 950,00
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	7 826 500,00	6 725 501,22	85,93 %	1 100 998,78	5 744 052,40	73,39 %	981 448,82
30	Traduction externe et services connexes	10 470 000,00	10 073 212,59	96,21 %	396 787,41	8 189 345,94	78,22 %	1 883 866,65
31	Coopération interinstitutionnelle	712 100,00	705 011,74	99,00 %	7 088,26	605 979,89	85,10 %	99 031,85
32	Dépenses liées au programme eCdT	188 300,00	183 164,72	97,27 %	5 135,28	172 067,08	91,38 %	11 097,64
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	11 370 400,00	10 961 389,05	96,40 %	409 010,95	8 967 392,91	78,87 %	1 993 996,14
TITRE 10	RÉSERVES	2 081 284,00	0,00	0,00 %	2 081 284,00	0,00	0,00 %	0,00
	BUDGET TOTAL	46 804 684,00	42 117 318,86	89,99 %	4 687 365,14	39 018 450,61	83,36 %	3 098 868,25

B.4. Exécution des dépenses budgétaires 2020 et utilisation des crédits C8

en EUR

Chapitre	Intitulé	Crédit budgétaire (1)	Engagements exécutés (2)	% engagés (2/1)	Paiements exécutés (3)	% payés (3/1)	Crédits de paiement annulés (1-3)
11	Personnel en activité	137 339,26	137 339,26	100,00 %	73 837,16	53,76 %	63 502,10
13	Missions et déplacements	24 098,78	24 098,78	100,00 %	4 460,61	18,51 %	19 638,17
14	Infrastructure à caractère socio-médical	38 406,64	37 803,64	98,43 %	10 953,44	28,52 %	27 453,20
16	Services sociaux	19 650,39	19 650,39	100,00 %	10 142,64	51,62 %	9 507,75
TITRE 1	PERSONNEL	219 495,07	218 892,07	99,73 %	99 393,85	45,28 %	120 101,22
20	Location d'immeubles et frais accessoires	206 055,75	183 071,38	88,85 %	172 823,40	83,87 %	33 232,35
21	Traitement de données	580 785,04	580 785,04	100,00 %	471 763,37	81,23 %	109 021,67
22	Biens meubles et frais accessoires	13 686,91	6 695,00	48,92 %	6 201,00	45,31 %	7 485,91
23	Dépenses administratives courantes	45 122,47	45 017,49	99,77 %	10 957,61	24,28 %	34 164,86
24	Affranchissement et télécommunications	41 540,46	39 815,18	95,85 %	19 733,46	47,50 %	21 807,00
25	Frais de réunions	3 678,00	3 678,00	100,00 %	0,00	0,00 %	3 678,00
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	32 032,06	25 913,28	80,90 %	12 817,28	40,01 %	19 214,78
27	Consultations et études	56 700,00	56 700,00	100,00 %	55 100,00	97,18 %	1 600,00
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	979 600,69	941 675,37	96,13 %	749 396,12	76,50 %	230 204,57
30	Traduction externe et services connexes	2 214 652,13	2 214 652,13	100,00 %	2 177 545,31	98,32 %	37 106,82
31	Coopération interinstitutionnelle	164 666,96	164 666,96	100,00 %	145 728,53	88,50 %	18 938,43
32	Dépenses liées au programme eCdT	44 983,84	44 983,84	100,00 %	43 352,84	96,37 %	1 631,00
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	2 424 302,93	2 424 302,93	100,00 %	2 366 626,68	97,62 %	57 676,25
BUDGET TOTAL		3 623 398,69	3 584 870,37	98,94 %	3 215 416,65	88,74 %	407 982,04

B.5. Résultat de l'exécution budgétaire

en EUR

	2020	2019	Variation en %
Recettes budgétaires	43 949 315,08	37 288 115,63	17,86 %
Traduction	40 641 507,40	35 573 865,42	14,25 %
Terminologie	2 052 450,00	26 325,00	7696,58 %
Listes de termes	184 321,00	147 080,00	25,32 %
Coopération interinstitutionnelle – base de données IATE	628 652,89	733 668,64	-14,31 %
Sous-titrage	63 140,00	137 950,00	-54,23 %
Autres produits de l'activité	8 221,50	0,00	S/O
Produits de l'activité	43 578 292,79	36 618 889,06	19,00 %
Produits financiers	0,00	11 298,55	-100,00 %
Subvention de location du Gouvernement luxembourgeois	243 250,00	243 250,00	0,00 %
Divers	127 772,29	414 678,02	-69,19 %
Dépenses budgétaires	42 117 318,86	42 563 349,60	-1,05 %
<i>Titre 1 – Personnel</i>			
Paiements	24 307 005,30	23 886 468,77	1,76 %
Crédits reportés	123 423,29	219 495,07	-43,77 %
<i>Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement</i>			
Paiements	5 744 052,40	5 696 528,95	0,83 %
Crédits reportés	981 448,82	979 600,69	0,19 %
<i>Titre 3 – Dépenses opérationnelles</i>			
Paiements	8 967 392,91	9 356 953,19	-4,16 %
Crédits reportés	1 993 996,14	2 424 302,93	-17,75 %
Résultat budgétaire de l'exercice	1 831 996,22	-5 275 233,97	-134,73 %
Autres	407 746,32	226 800,57	79,78 %
Crédits reportés, puis annulés	407 982,04	226 997,33	79,73 %
Variations du taux de change	-235,72	-196,76	19,80 %
Solde du compte de résultat pour l'exercice	2 239 742,54	-5 048 433,40	-144,37 %
Résultat de l'exercice précédent	-2 081 283,86	-645 104,46	222,63 %
Dotation aux réserves (1)	3 894 084,00	3 612 254,00	7,80 %
Utilisation et annulation de la réserve pour la stabilité des prix	3 705 784,00	3 241 354,00	14,33 %
Utilisation de la réserve pour investissements exceptionnels (eCdT)	188 300,00	370 900,00	-49,23 %
Résultat budgétaire à reporter	4 052 542,68	-2 081 283,86	-294,71 %

(1) Les mouvements constatés dans les réserves en 2020 s'expliquent notamment par l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour la stabilité des prix (3 705 784 EUR) afin d'équilibrer le budget rectificatif 1/2020 et d'allouer une partie du résultat budgétaire reporté de 2019 (-2 081 284 EUR) au résultat budgétaire 2020. L'autre mouvement concerne l'utilisation d'une partie de la réserve budgétaire pour investissements exceptionnels (188 300 EUR) correspondant aux frais engagés pour le programme eCdT en 2020.

Depuis la création du Centre, des montants ont systématiquement été alloués aux réserves en réduisant le résultat budgétaire à reporter. Si l'on tenait compte de toutes les sommes allouées aux réserves et au fonds permanent de préfinancement depuis la création du Centre, pour un montant total de 19 117 497 EUR, l'excédent budgétaire ajusté à reporter s'élèverait à 23 170 040 EUR au lieu de +4 052 543 EUR. Pour plus d'informations sur les variations des réserves et sur le fonds permanent de préfinancement, voir le tableau ci-dessous.

Le résultat budgétaire à reporter de -4 052 543 EUR sera inclus dans le budget rectificatif 2021 en utilisant la réserve pour la stabilité des prix en plus de la réserve déjà prévue pour 2021, et en réaffectant le montant restant à la réserve pour la stabilité des prix.

RÉSERVES ET FONDS DE PRÉFINANCEMENT CRÉÉS À PARTIR DU BUDGET DEPUIS LA CRÉATION DU CENTRE

Nom de la réserve	Solde 2020	Description de la réserve
Réserve pour la stabilité des prix	2 440 853	Réserve initialement créée en 2011 – cette réserve a été créée, premièrement, pour compenser la fluctuation des prévisions des clients, qui empêche le Centre de parvenir à un équilibre budgétaire, et, deuxièmement, pour maintenir des prix raisonnables et relativement stables pour ses clients.
Réserve pour investissements exceptionnels	147 178	Réserve créée en 2011 pour le développement du nouveau logiciel destiné à l'activité principale du Centre, à savoir eCdT, afin d'accroître l'efficacité du Centre.
Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
Réserve pour les frais de déménagement	0	Réserve créée pour couvrir les frais liés au déménagement du Centre en 2013, à savoir les dépenses d'enlèvement physique, de réaménagement et de TI. La réserve a été entièrement utilisée pour couvrir les frais de déménagement en 2013.
Total des réserves temporaires créées à partir du budget	2 588 031	
Fonds permanent de préfinancement	16 529 466	L'article 67 bis du règlement financier du Centre prévoit un fonds permanent de préfinancement garantissant le financement nécessaire au bon fonctionnement du Centre; l'article 57 bis du règlement établissant les modalités détaillées d'exécution du règlement financier stipule que le montant de ce fonds ne peut être inférieur à quatre douzièmes des crédits inscrits pour l'exercice.
Total des réserves dont fonds de préfinancement	19 117 497,00	

en EUR

	Réserve pour la stabilité des prix	Réserve pour investissements exceptionnels	Réserve pour l'augmentation controversée des salaires	Réserve pour les frais de déménagement	Fonds permanent de préfinancement	Total des réserves et du fonds permanent de préfinancement
Solde au 31 décembre 2012	4 981 574	4 269 364	0	1 250 000	16 529 466	27 030 404
Dotations aux réserves	3 723 567	0	1 480 500	0	0	5 204 067
Utilisation de la réserve	0	-339 106	0	-1 250 000	0	-1 589 106
Solde au 31 décembre 2013	8 705 141	3 930 258	1 480 500	0	16 529 466	30 645 365
Dotations aux réserves	11 031 061	0	777 000	0	0	11 808 061
Utilisation de la réserve	-4 106 650	-686 002	-2 257 500	0	0	-7 050 152
Solde au 31 décembre 2014	15 629 552	3 244 256	0	0	16 529 466	35 403 274
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-5 046 468	-961 757	0	0	0	-6 008 225
Solde au 31 décembre 2015	10 583 084	2 282 499	0	0	16 529 466	29 395 049
Dotations aux réserves	2 535 083	0	0	0	0	2 535 083
Utilisation de la réserve	0	-726 363	0	0	0	-726 363
Solde au 31 décembre 2016	13 118 167	1 556 136	0	0	16 529 466	31 203 769
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 475 550	-549 758	0	0	0	-4 025 308
Solde au 31 décembre 2017	9 642 617	1 006 378	0	0	16 529 466	27 178 461
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-254 626	-300 000	0	0	0	-554 626
Solde au 31 décembre 2018	9 387 991	706 378	0	0	16 529 466	26 623 835
Dotations aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 241 354	-370 900	0	0	0	-3 612 254

Solde au 31 décembre 2019	6 146 637	335 478	0	0	16 529 466	23 011 581
Dotation aux réserves	0	0	0	0	0	0
Utilisation de la réserve	-3 705 784	-188 300	0	0	0	-3 894 084
Solde au 31 décembre 2020	2 440 853	147 178	0	0	16 529 466	19 117 497

B.6. Réconciliation du résultat budgétaire et du résultat économique

Les états financiers du Centre sont rédigés selon le principe de la comptabilité d'exercice, où les transactions sont enregistrées à la période à laquelle elles se rapportent. Sur cette base, le résultat pour l'exercice est indiqué dans le compte de résultats. Toutefois, le Centre utilise un système de comptabilité de caisse modifiée pour rédiger le compte de résultat budgétaire et ses rapports budgétaires. Dans ce système, seuls les paiements effectués et les recettes reçues au cours de la période sont enregistrés, en même temps que les crédits de paiement reportés. La différence entre le résultat budgétaire et le résultat économique est présentée dans le tableau ci-dessous.

en EUR

	2020	2019
Résultat économique de l'exercice	1 046 002,86	-3 081 676,24
A. Ajustements relatifs à des postes exclus du résultat budgétaire mais inclus dans le résultat économique		
1. Ajustement des régularisations de la comptabilité d'exercice (passif)	2 560 851,94	2 444 995,90
2. Réforme des régularisations de la comptabilité d'exercice de l'exercice précédent	-2 444 995,90	-2 494 795,64
3. Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	158 092,60	430 046,90
4. Préfinancement accordé au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	0,00	0,00
5. Préfinancement reçu au cours d'un exercice antérieur et apuré au cours de l'exercice	-347 179,20	-1 548 227,21
6. Ordres de recouvrement émis et non encore encaissés	-3 906 629,13	-3 023 871,49
7. Paiements effectués à partir du report de crédits de paiement	3 215 416,65	3 075 206,54
8. Variation des travaux en cours	419 000,00	-166 000,00
9. Intérêts courus	0,00	0,00
10. Produits à recevoir	0,00	0,00
11. Charges payées d'avance	-101 315,90	11 040,06
Sous-total	-446 758,94	-1 271 604,94
B. Ajustements relatifs à des postes inclus dans le résultat budgétaire mais exclus du résultat économique		
1. Acquisitions d'actifs	-135 120,60	-60 699,98
2. Ordres de recouvrement budgétaire émis auparavant et encaissés au cours de l'exercice	3 023 871,49	2 392 960,23
3. Crédits de paiement reportés au prochain exercice	-3 098 868,25	-3 623 398,69
4. Crédits reportés, puis annulés	407 982,04	226 997,33
5. Nouveau préfinancement reçu au cours de l'exercice et restant ouvert à la fin de l'exercice	1 419 870,12	347 179,20

6. Autres différences temporaires	22 763,82	21 809,69
Sous-total	1 640 498,62	-695 152,22
Solde du compte de résultat budgétaire pour l'exercice	2 239 742,54	-5 048 433,40

B.7. Recettes budgétaires provenant des activités opérationnelles 2020

en EUR

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE -	TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	ORDRES DE RECOUVREMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2019	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2020	RECOUVREMENTS 2020	SOMMES RESTANT À RECOUVRER	Date moyenne de recouvrement*
CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F=D+E)	(G =B+C-F)	(en jours)
Agence européenne pour l'environnement (AEE)	237 700,00	313 654,00	0,00	0,00	313 654,00	313 654,00	0,00	-18,31
Fondation européenne pour la formation (ETF)	153 700,00	163 780,95	0,00	0,00	163 780,95	163 780,95	0,00	-24,80
Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)	376 100,00	123 823,50	33 868,00	33 868,00	123 823,50	157 691,50	0,00	-11,00
Agence européenne des médicaments (EMA)	3 294 000,00	3 164 898,60	0,00	0,00	3 164 898,60	3 164 898,60	0,00	-31,50
Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (EU-OSHA)	788 600,00	1 099 784,85	0,00	0,00	1 099 784,85	1 099 784,85	0,00	-17,50
Office de l'Union européenne pour la propriété intellectuelle (EUIPO)	4 140 200,00	3 941 051,05	0,00	0,00	3 941 051,05	3 941 051,05	0,00	-31,96
Marques de l'EUIPO	12 316 400,00	12 168 538,46	0,00	0,00	12 168 538,46	12 168 538,46	0,00	-29,63
Office communautaire des variétés végétales (OCVV)	38 700,00	76 606,65	0,00	0,00	76 606,65	76 606,65	0,00	+0,08
Agence de l'Union européenne pour la coopération des services répressifs (Europol)	49 600,00	92 439,60	0,00	0,00	92 439,60	92 439,60	0,00	-17,60
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound)	391 900,00	430 601,40	0,00	0,00	430 601,40	430 601,40	0,00	-24,25
Centre européen pour le développement de la formation professionnelle (Cedefop)	137 400,00	153 780,55	13 461,50	13 461,50	153 780,55	167 242,05	0,00	-3,22
Agence des droits fondamentaux de l'Union européenne (FRA)	1 201 300,00	1 120 861,70	0,00	0,00	1 120 861,70	1 120 861,70	0,00	-25,60
Banque européenne d'investissement (BEI)	2 700,00	8 826,95	0,00	0,00	8 826,95	8 826,95	0,00	+0,00
Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)	191 200,00	240 077,90	0,00	0,00	240 077,90	240 077,90	0,00	-36,43
Agence de l'Union européenne pour la coopération judiciaire en matière pénale (Eurojust)	484 200,00	496 710,40	0,00	0,00	486 604,10	486 604,10	10 106,30	+0,00
Agence européenne pour la sécurité maritime (AESM)	140 900,00	253 194,00	0,00	0,00	253 194,00	253 194,00	0,00	-25,19
Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA)	43 400,00	2 585,00	0,00	0,00	2 585,00	2 585,00	0,00	+26,00

Agence de l'Union européenne pour les chemins de fer (ERA)	240 300,00	294 429,60	0,00	0,00	294 429,60	294 429,60	0,00	-36,08
Agence de l'Union européenne pour la cybersécurité (ENISA)	51 100,00	96 920,10	0,00	0,00	96 920,10	96 920,10	0,00	-30,89
Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)	490 100,00	576 425,70	19 344,00	19 344,00	565 145,70	584 489,70	11 280,00	-8,00
Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes (Frontex)	961 200,00	1 306 275,45	0,00	0,00	1 306 275,45	1 306 275,45	0,00	-16,37
Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (EACEA)	765 900,00	343 306,75	0,00	0,00	343 306,75	343 306,75	0,00	-19,55

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE -	TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	ORDRES DE RECOUVREMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2019	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2020	RECOUVREMENTS 2020	SOMMES RESTANT À RECOUVRER	Date moyenne de recouvrement*
CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F=D+E)	(G =B+C-F)	(en jours)
Agence exécutive pour les petites et moyennes entreprises (EASME)	15 600,00	31 605,30	0,00	0,00	31 605,30	31 605,30	0,00	+10,83
Agence de l'Union européenne pour la formation des services répressifs (CEPOL)	26 300,00	13 906,60	0,00	0,00	13 906,60	13 906,60	0,00	-19,43
Agence exécutive pour les consommateurs, la santé, l'agriculture et l'alimentation (CHAFEA)	1 031 500,00	1 209 365,40	0,00	0,00	1 209 365,40	1 209 365,40	0,00	-26,17
Agence du GNSS européen (GSA)	10 800,00	17 274,85	0,00	0,00	17 274,85	17 274,85	0,00	-31,33
Agence européenne de défense (AED)	24 100,00	45 739,00	1 575,00	1 575,00	45 739,00	47 314,00	0,00	-29,00
Agence européenne des produits chimiques (ECHA)	1 295 400,00	1 276 434,21	355 211,00	355 211,00	1 276 434,21	1 631 645,21	0,00	-9,59
Agence européenne de contrôle des pêches (AECP)	276 900,00	430 069,00	0,00	0,00	430 069,00	430 069,00	0,00	-18,79
Entreprise commune Fusion for Energy (F4E)	53 400,00	41 372,75	0,00	0,00	41 372,75	41 372,75	0,00	-16,71
Agence exécutive pour l'innovation et les réseaux (INEA)	52 300,00	41 536,50	0,00	0,00	41 536,50	41 536,50	0,00	-26,67
Institut européen d'innovation et de technologie (EIT)	18 100,00	8 578,00	0,00	0,00	8 578,00	8 578,00	0,00	-13,60
Agence exécutive du Conseil européen de la recherche (ERCEA)	48 000,00	1 034,00	0,00	0,00	1 034,00	1 034,00	0,00	-31,00
Agence exécutive pour la recherche (REA)	55 800,00	17 015,25	0,00	0,00	17 015,25	17 015,25	0,00	-31,50
Entreprise commune Clean Sky 2 (EC 2 JU)	1 900,00	1 859,75	0,00	0,00	1 859,75	1 859,75	0,00	+0,00
Institut européen pour l'égalité entre les hommes et les femmes (EIGE)	144 100,00	191 813,40	0,00	0,00	191 813,40	191 813,40	0,00	-29,18
Entreprise commune SESAR	30 800,00	6 977,50	0,00	0,00	6 977,50	6 977,50	0,00	-32,00
Entreprise commune Initiative en matière de médicaments innovants 2 (EC IMI 2)	29 800,00	972,00	0,00	0,00	972,00	972,00	0,00	-30,50
Entreprise commune Piles à combustible et Hydrogène 2 (EC PCH 2)	10 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	+0,00
Bureau européen d'appui en matière d'asile (EASO)	3 143 800,00	3 432 945,77	0,00	0,00	3 432 945,77	3 432 945,77	0,00	-27,50
Agence de coopération des régulateurs de l'énergie (ACER)	279 900,00	248 702,70	0,00	0,00	248 702,70	248 702,70	0,00	-26,73
Autorité européenne des marchés financiers (ESMA)	527 200,00	716 808,35	0,00	0,00	716 808,35	716 808,35	0,00	-20,73
Autorité bancaire européenne (ABE)	716 500,00	810 436,25	0,00	0,00	810 436,25	810 436,25	0,00	-28,15
Autorité européenne des assurances et des pensions professionnelles (AEAPP)	153 600,00	164 616,95	0,00	0,00	164 616,95	164 616,95	0,00	-33,38
Office de l'Organe des régulateurs européens des communications électroniques (Office de l'ORECE)	29 100,00	36 476,70	0,00	0,00	36 476,70	36 476,70	0,00	-21,58

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

SOURCE DES RECETTES PAR AGENCE -	TOTAL DES RECETTES BUDGÉTAIRES	ORDRES DE RECOUVREMENT ÉTABLIS AU COURS DE L'EXERCICE	DROITS REPORTÉS DE L'EXERCICE 2019	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS REPORTÉS	RECOUVREMENTS EFFECTUÉS SUR DROITS 2020	RECOUVREMENTS 2020	SOMMES RESTANT À RECOUVRER	Date moyenne de recouvrement*
CORRESPOND À UNE LIGNE BUDGÉTAIRE	(A)	(B)	(C)	(D)	(E)	(F=D+E)	(G =B+C-F)	(en jours)
Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (eu-LISA)	789 500,00	811 304,80	0,00	0,00	811 304,80	811 304,80	0,00	-22,36
Entreprise commune «Composants et systèmes électroniques pour un leadership européen» (EC ECSEL)	4 500,00	1 081,00	0,00	0,00	1 081,00	1 081,00	0,00	-24,00
Conseil de résolution unique (CRU)	815 400,00	1 054 654,85	0,00	0,00	1 054 654,85	1 054 654,85	0,00	+2,16
Écoles européennes (EURSC)	4 500,00	45 613,50	0,00	0,00	43 404,50	43 404,50	2 209,00	+34,40
Entreprise commune Bio-industries (EC BI)				0,00	0,00	0,00	0,00	
Entreprise commune Shift2Rail (EC S2R)	500,00	22 229,00	0,00	0,00	22 229,00	22 229,00	0,00	-24,00
Entreprise commune pour le calcul à haute performance européen (EuroHPC)	500,00	385,00	0,00	0,00	385,00	385,00	0,00	+0,00
	1 700,00	99 587,95	0,00	0,00	89 398,05	89 398,05	10 189,90	+1,00
Commission européenne – (DG EMPL et DG JUST)	3 646 900,00	3 527 331,46	0,00	0,00	3 463 373,46	3 463 373,46	63 958,00	+24,10
Parlement européen (PE)	0,00	2 063,25	0,00	0,00	348,75	348,75	1 714,50	+0,00
Conseil de l'Union européenne (Conseil)	147 400,00	14 657,50	0,00	0,00	14 657,50	14 657,50	0,00	-17,40
Cour des comptes européenne (CCE)	14 800,00	22 506,05	0,00	0,00	22 506,05	22 506,05	0,00	-9,45
Comité des régions de l'Union européenne	5 800,00	6 344,00	2 291,00	2 291,00	6 344,00	8 635,00	0,00	-25,40
Comité économique et social européen	3 000,00	6 993,25	19 788,00	19 788,00	6 993,25	26 781,25	0,00	+19,33
Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)	1 800,00	3 677,75	0,00	0,00	3 677,75	3 677,75	0,00	-22,50
Banque centrale européenne (BCE)	84 900,00	58 103,95	0,00	0,00	58 056,95	58 056,95	47,00	-6,33
Médiateur européen (Ombudsman)	339 800,00	264 588,90	0,00	0,00	264 588,90	264 588,90	0,00	-27,31
Contrôleur européen de la protection des données (CEPD)	1 203 000,00	1 448 370,50	0,00	0,00	1 448 370,50	1 448 370,50	0,00	-7,07
Projets interinstitutionnels avec les institutions (IATE)	664 600,00	628 652,89	0,00	0,00	628 652,89	628 652,89	0,00	-8,89
TOTAL DES PRODUITS DE L'ACTIVITÉ	42 200 600,00	43 232 258,99	445 538,50	445 538,50	42 504 101,40	43 578 292,79	99 504,70	-11,71

*Les paiements avant la date d'échéance représentent un chiffre négatif (en bleu), les paiements après la date d'échéance représentent un chiffre positif (en rouge).

B.8. Liste des virements 2020

en EUR

N°	Date	Ligne renforcée	Intitulé	Ligne prélevée	Intitulé	Montant
1	20/01/2020	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	2352	Frais divers de réunions internes	2 000,00
2	20/01/2020	1100	Salaires de base	1420	Autres dépenses	110 000,00
3	12/03/2020	2100	Achat, installation, mise en service et maintenance du matériel et des logiciels	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	11 500,00
4	17/04/2020	2030	Nettoyage et entretien	2050	Sécurité et surveillance des immeubles	15 000,00
5	12/10/2020	1100	Salaires de base	1182	Indemnités d'installation, de réinstallation et de mutation	32 800,00
6	29/10/2020	1100	Salaires de base	2360	Services d'audit et d'évaluation externes	100,00
7	18/11/2020	1100	Salaires de base	1183	Frais de déménagement	5 000,00
8	30/11/2020	1100	Salaires de base	1184	Indemnités journalières temporaires	1 000,00
9	22/12/2020	1100	Salaires de base	1410	Service médical	4 000,00

RAPPORT SUR LA GESTION BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE DE L'EXERCICE 2020

C.1	Ressources financières et gestion budgétaire	43
C.2	Réalisation des objectifs de l'année	51

C.1 Ressources financières et gestion budgétaire

1. Budget initial et budget rectificatif

Le budget initial du Centre pour 2020 (47,07 millions d'EUR) a fait l'objet de deux budgets rectificatifs.

Le premier budget rectificatif a été adopté par le conseil d'administration le 24 juin 2020 afin d'inclure le nouveau service «Transcription». Un second budget rectificatif a été adopté par le conseil d'administration par procédure écrite le 23 septembre 2020, afin d'inclure les prévisions actualisées reçues de la part des clients, le résultat du réexamen par le Centre de l'ensemble des postes de dépenses et le déficit budgétaire de l'exercice précédent.

Le budget 2020 a été établi d'emblée comme un budget déficitaire (3 millions d'EUR). Après les deux budgets rectificatifs, le déficit budgétaire a été porté à 3,9 millions d'EUR en raison de l'introduction du déficit budgétaire de l'exercice précédent. Compte tenu des demandes de la part des clients plus importantes que prévu, le résultat budgétaire final de l'exercice présentait un excédent de 2,2 millions d'EUR.

Variations du budget en 2020

en EUR

Titre	Intitulé	Budget définitif 2020	Deuxième budget rectificatif 2020	Premier budget rectificatif 2020	Budget initial 2020
Recettes					
1	Versements des agences, organes, offices et institutions	41 536 000	-1 236 500	0	42 772 500
2	Subvention de la Commission	0	0	0	p.m.
3	Coopération interinstitutionnelle*	664 600	0	0	664 600
4	Autres recettes	710 000	85 250	0	624 750
5	Excédent reporté de l'exercice précédent	3 894 084	878 834	0	3 015 250
6	Remboursements	0	0	0	p.m.
	Total général	46 804 684	-272 416	0	47 077 100
Dépenses					
1	Personnel	25 526 500	-2 012 300	0	27 538 900
2	Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement	7 826 500	-20 300	0	7 846 700
3	Dépenses opérationnelles	11 370 400	-321 100	0	11 691 500
10	Réserves	2 081 284	2 081 284	0	0
	Total général	46 804 684	-272 416	0	47 077 100

2. Recettes encaissées

Analyse comparative des recettes budgétaires des exercices 2020 et 2019

en EUR

Recettes budgétaires	2020	2019	Variation en %
Total des recettes liées à l'activité principale	43 578 293	36 618 889	19,00 %
Produits financiers	0	11 299	-100,00 %
Subventions reçues	243 250	243 250	0,00 %
Autres produits d'exploitation	127 772	414 678	-69,19 %
Total des recettes budgétaires	43 949 315	37 288 116	17,86 %

Les recettes budgétaires du Centre se composent principalement des recettes issues de la facturation des services fournis aux clients. Elles sont soumises à un suivi et à un contrôle financiers stricts, conformément au cadre réglementaire applicable. Le Centre contacte régulièrement chacun de ses clients pour lui demander ses prévisions quant aux volumes et dépenses de traduction prévus, et surveille étroitement les dépenses et prévisions budgétaires de ses clients.

Les recettes encaissées ont augmenté de 17,86 % et sont passées de 36,6 millions d'EUR en 2019 à 43,5 millions d'EUR en 2020. L'augmentation des recettes découle principalement de la hausse des paiements anticipés reçus de la part des clients en 2020 pour des services de traduction à facturer en 2021. Les paiements anticipés reçus ont atteint 1,4 million d'EUR, contre 0,3 million d'EUR en 2019.

L'impact net des variations des avances perçues se chiffre à -1,1 million d'EUR. Cette diminution du nombre de pages facturées découle principalement de la diminution du nombre de pages livrées aux clients par rapport à leurs prévisions. Le nombre total de pages facturées aux clients est largement inférieur à celui de l'exercice précédent. En 2020, le nombre total de pages facturées aux clients a baissé de 0,8 %. L'analyse approfondie des principales composantes des recettes révèle que le nombre de pages traduites de documents autres que les marques de l'UE a augmenté de 17,5 % (+43 095 pages), et que la traduction des pages de marques de l'UE a diminué de 13,8 % (-47 928 pages).

Les réductions offertes aux clients en 2020 en vertu de la politique tarifaire sont supérieures de 0,35 million à celles offertes en 2019. La réduction totale offerte aux clients en 2020 a atteint 3,57 millions d'EUR (-37 502 pages), contre 3,22 millions d'EUR en 2019. Cela signifie que le prix moyen payé par les clients en 2020 pour le service de traduction standard était de 85,47 EUR par page, hors suppléments.

Compte tenu des aspects susmentionnés, les recettes de 2020 étaient supérieures à celles de 2019 (+18 %). Cela ressort également des statistiques sur le volume de pages indiqué au chapitre C.2 et du résultat économique de l'exercice indiqué au chapitre A.2.

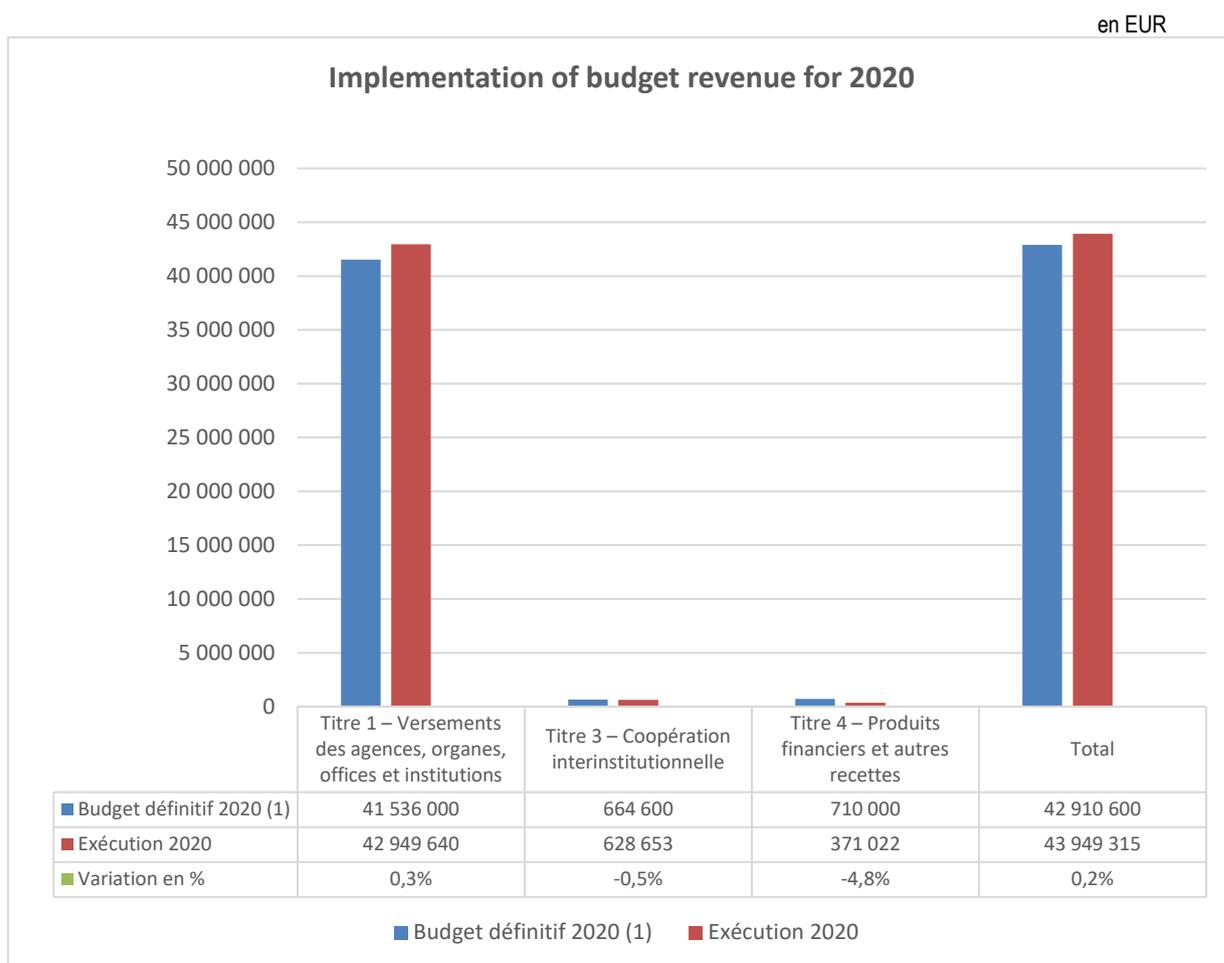
Les produits financiers ont continué à diminuer en 2020 en raison de gains négatifs enregistrés sur les marchés financiers en 2018. En 2020, l'objectif principal de l'approche du Centre en matière de gestion de la trésorerie a consisté à conserver la valeur nominale des dépôts en espèces et à éviter de payer des intérêts négatifs.

Depuis 2013, le Centre reçoit une contribution financière du gouvernement luxembourgeois s'élevant à 243 250 EUR, afin de compenser l'augmentation des frais de location du bâtiment Drosbach par rapport

aux frais de location payés auparavant au gouvernement luxembourgeois pour le bâtiment du Nouvel Hémicycle.

La diminution des recettes diverses constatée en 2020 découle principalement du fait que, en 2019, le Centre avait perçu des loyers dans le cadre de la location de bureaux pour le compte de la CHAFEA, qui avaient ensuite été refacturés à la DG OIL. Les autres composantes importantes incluses dans les recettes diverses en 2020 concernent la refacturation de frais liés au centre de données et de places de stationnement.

3. Exécution des recettes budgétaires



(1) À l'exclusion du montant de 3 894 084 EUR au titre 5 correspondant au résultat de l'exercice précédent

En 2020, la perception des recettes s'est révélée supérieure de 2,4 % aux prévisions du budget rectificatif 2/2020 (1,4 million d'EUR) et le nombre total de pages facturées a augmenté de 9%. L'augmentation des recettes perçues était visible pour tous les documents, à l'exception des marques de l'UE. Pour des documents autres que les marques de l'UE, les recettes étaient supérieures de 20,6 % aux prévisions du budget rectificatif 2/2020 et pour les marques de l'UE, inférieures de 1,6 % aux prévisions.

L'augmentation des recettes encaissées pour des documents autres que les marques de l'UE peut s'expliquer par la hausse du nombre de pages facturées par rapport aux prévisions du budget rectificatif 2/2020 (57 130 pages).

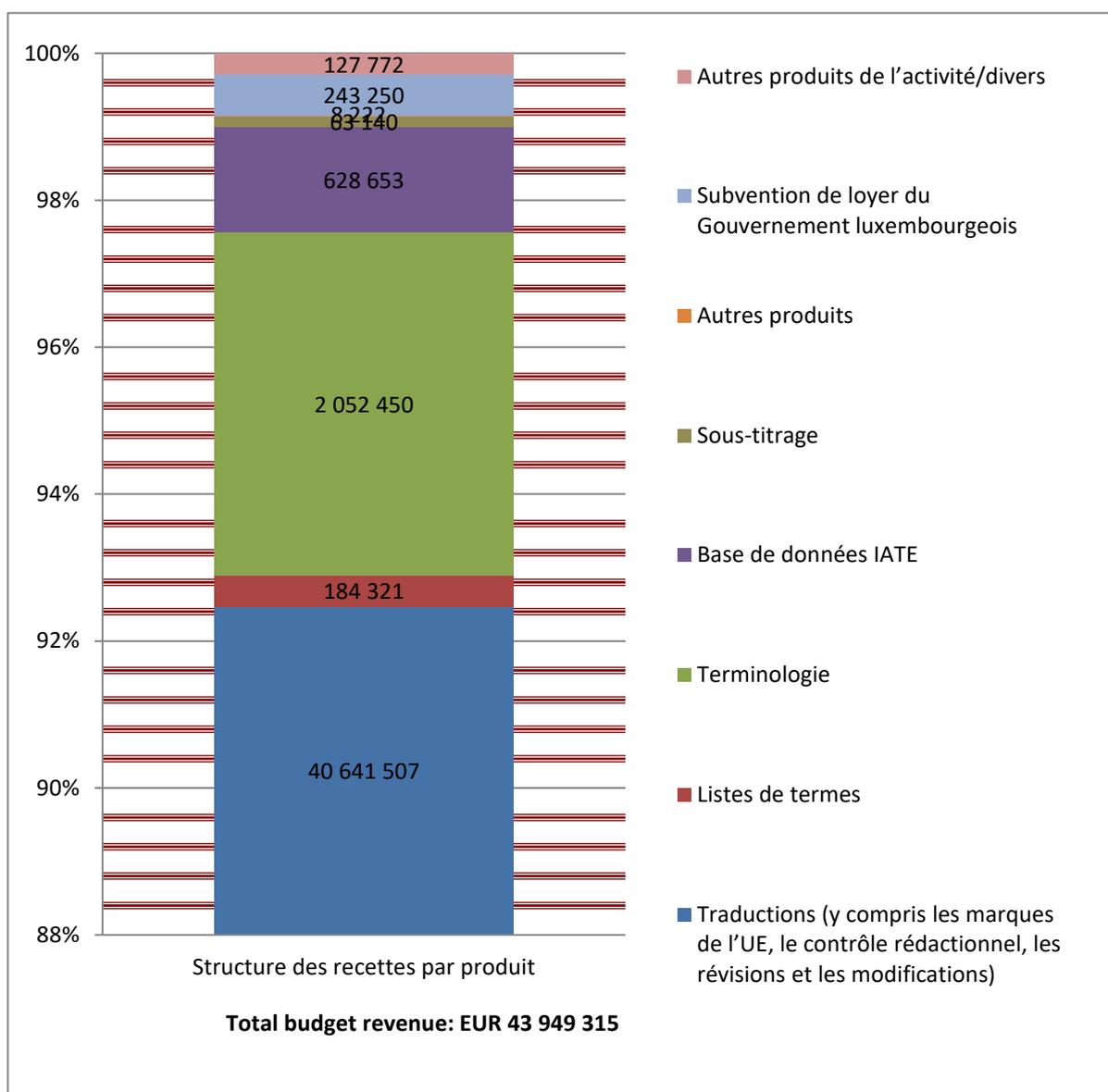
Le nombre de pages de marques de l'UE livrées et facturées à l'EUIPO (300 348 pages) était de 1,6 % inférieur aux prévisions (305 289 pages) et de 1,2% en termes financiers. La diminution des recettes

provenant des marques de l'UE est moindre que celle du nombre de pages facturées de marques de l'UE, parce que la composante du prix fixe ne dépend pas du nombre de pages livrées. Pour plus de détails sur la progression du nombre de pages traitées par le Centre, voir les fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2020, au chapitre C.2. «Réalisation des objectifs de l'année».

4. Recettes ventilées par activité

En 2020, la principale source de revenus du Centre était le travail de traduction (traduction de documents et de marques de l'UE, révision, contrôle rédactionnel et modifications), représentant environ 92,5 % des recettes totales. Les 7,5 % restants étaient le fruit de l'activité de coopération interinstitutionnelle, des travaux terminologiques, des listes de termes, des services de sous-titrage, d'une contribution financière du gouvernement luxembourgeois et des recettes diverses, comme indiqué dans le graphique ci-dessus.

27,7 % des recettes provenant des travaux de traduction ont été générés par la traduction des marques de l'UE pour l'EUIPO (35,6 % en 2019). Les recettes globales du plus gros client du Centre, l'EUIPO, se sont élevées à 16 109 189 EUR en 2020, soit 36,7 % de la somme de 43 949 315 EUR perçue par le Centre en 2020 (44,5 % en 2019).



5. Dépenses budgétaires

A. Exécution des crédits d'engagement

en EUR

Chapitre	Intitulé	Dépenses 2020 (engagements exécutés)	Dépenses 2019 (engagements exécutés)	Variation en EUR	Variation en %
11	Personnel en activité	23 821 703	23 727 525	94 178	0,40 %
13	Missions et déplacements	8 146	67 050	-58 904	-87,85 %
14	Infrastructure à caractère socio-médical	544 000	227 920	316 080	138,68 %
16	Service social	56 579	83 400	-26 821	-32,16 %
17	Réception et représentation	0	69	-69	-100,00 %
TITRE 1	PERSONNEL	24 430 429	24 105 964	324 465	1,35 %
20	Location d'immeubles et frais accessoires	3 051 148	2 975 543	75 605	2,54 %
21	Informatique	3 124 150	3 114 441	9 709	0,31 %
22	Biens meubles et frais accessoires	39 148	41 884	-2 737	-6,53 %
23	Dépenses de fonctionnement	227 989	216 212	11 776	5,45 %
24	Affranchissement et télécommunications	173 731	130 152	43 579	33,48 %
25	Frais de réunions et de convocations	9 527	6 257	3 270	52,26 %
26	Frais liés aux réunions du conseil d'administration	27 859	55 215	-27 356	-49,54 %
27	Information: acquisition, archivage, production et diffusion	71 950	136 425	-64 475	-47,26 %
TITRE 2	IMMEUBLES, MATÉRIEL ET DÉPENSES DIVERSES DE FONCTIONNEMENT	6 725 501	6 676 130	49 372	0,74 %
30	Services de traduction externe	10 073 213	10 844 446	-771 233	-7,11 %
31	Coopération interinstitutionnelle	705 012	703 188	1 824	0,26 %
32	Dépenses liées au programme eCdT	183 165	233 623	-50 458	-21,60 %
TITRE 3	DÉPENSES OPÉRATIONNELLES	10 961 389	11 781 256	-819 867	-6,96 %
TITRE 10	RÉSERVES	0	0	0	n.d.
	BUDGET TOTAL	42 117 319	42 563 350	-446 031	-1,05 %

En raison de l'arrondissement, certains chiffres peuvent ne pas correspondre exactement aux totaux indiqués.

L'exécution des engagements prévus au titre 1 a augmenté de 1,3 % en 2020 par rapport à 2019 (+324 465 EUR).

La principale raison de cette augmentation des frais de personnel est l'augmentation des montants dépensés pour l'infrastructure à caractère socio-médical en raison de la contribution financière du Centre aux écoles européennes. Par rapport à 2019, les coûts salariaux sont restés stables avec l'indexation des salaires de 0,7 %, les promotions et les avancements d'échelon.

L'exécution budgétaire au titre 2 a augmenté de 0,7 % en 2020 par rapport à 2019 (+49 372 EUR). La majeure partie de l'augmentation au titre 2 peut s'expliquer par une augmentation au chapitre 20 «Location d'immeubles et frais accessoires».

Cette augmentation est due à la régularisation des charges du bâtiment pour 2018 et 2019. Elle a été partiellement compensée par une diminution du titre 27 «Information: acquisition, archivage, production et diffusion» à la suite du projet d'allocation de ressources pour l'amélioration des modèles de coûts d'activité.

Les dépenses pour le titre 3 ont diminué de 7 % en 2020 (-819 867 EUR).

Cette baisse découle également de l'application progressive de la nouvelle politique tarifaire envers les prestataires de services linguistiques externes. À la suite de l'application des nouveaux contrats-cadres,

le volume de pages traduites a été adapté aux textes récupérés des mémoires de traduction. En 2020, cela a ainsi donné lieu à une réduction moyenne de 17,6 % en termes de pages reçues des fournisseurs, soit 1,2 million d'EUR de moins en termes financiers.

Variation de l'externalisation de documents

en pages				
Description	2020	2019	Variation absolue	Variation en %
Traductions externes (en pages)	467 455	451 319	16 137	3,6 %
Traducteurs internes et mémoires de traduction	167 813	188 206	-20 393	-10,8 %
Total de pages	635 268	639 525	-4 256	-0,7 %
% d'externalisation	73,6 %	70,6 %	3,0 %	4,3 %

En 2020, l'externalisation a augmenté de 3 %. Le nombre de pages traduites par les traducteurs du Centre en interne a diminué de 20 393 pages par rapport à 2019. Les pages des traducteurs en interne incluent également des pages de marques de l'UE traduites par les mémoires de traduction du Centre sans intervention humaine. L'efficacité des mémoires de traduction pour les marques de l'UE diminue constamment en raison de l'utilisation accrue des mémoires de traduction par l'EUIPO. Par conséquent, sans tenir compte des pages de marques de l'UE, le nombre de pages de traduction effectuée en interne a augmenté par rapport à 2019.

Les chiffres inclus dans le tableau sur l'externalisation incluent le nombre de pages avant récupération des mémoires de traduction. Par conséquent, les chiffres ci-dessus ne reflètent pas l'effort interne de traduction, mais plutôt la part de l'externalisation dans le nombre global de pages livrées aux clients.

B. Évolution de l'exécution budgétaire (titres 1-3)

en EUR					
Description	2020	Exécution 2020	2019	Exécution 2019	Variation en %
Budget (à l'exclusion du titre 10)	44 723 400	S/O	45 105 300	S/O	n.d.
Engagements contractés	42 117 319	94,17 %	42 563 350	94,36 %	-0,19 %
Crédits annulés	2 606 081	5,83 %	2 541 950	5,64 %	0,19 %
Paiements effectués	39 018 451	87,24 %	38 939 951	86,33 %	0,91 %
Crédits reportés	3 098 868	6,93 %	3 623 399	8,03 %	-1,10 %

L'exécution des dépenses budgétaires est plus ou moins la même que celle de l'exercice précédent, avec 94,2 % des crédits budgétaires engagés (contre 94,4 % en 2019) et les 5,8 % restants étant annulés. L'exécution des paiements est légèrement supérieure à celle de l'exercice précédent (87,2 % en 2020, contre 86,3 % en 2019) et 6,9 % des crédits budgétaires ont été reportés à l'exercice suivant, contre 8 % lors de l'exercice précédent.

Un total de 2 606 081 EUR du budget aux titres 1 à 3 (5,8 %) n'a pas été utilisé, ce qui est légèrement plus que l'exercice précédent, démontrant que le Centre a planifié le budget de manière plus précise. La sous-consommation des dépenses a contribué à de meilleurs résultats financiers, ce qui devrait être particulièrement apprécié, compte tenu du fait que l'exécution des recettes a été supérieure de 2,4 % aux prévisions budgétaires (+1 million d'EUR). La sous-consommation des dépenses a donc amélioré l'impact financier positif de l'exécution des recettes. Une forte exécution des engagements peut être observée dans tous les titres budgétaires, atteignant 94,2 % en 2020, comme le montre le tableau ci-dessus:

C. Exécution budgétaire des titres 1-3 (y compris les transferts de crédits)

en EUR

Description	Titre 1		Titre 2		Titre 3		Total
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Budget (à l'exclusion du titre 10)	25 526 500	S/O	7 826 500	S/O	11 370 400	S/O	44 723 400
Engagements contractés	24 430 429	95,7 %	6 725 501	85,9 %	10 961 389	96,40 %	42 117 319
Crédits annulés	1 096 071	4,3 %	1 100 999	14,1 %	409 011	3,60 %	2 606 081
Paiements effectués	24 307 005	95,2 %	5 744 052	73,4 %	8 967 393	78,87 %	39 018 451
Crédits reportés	123 423	0,5 %	981 449	12,5 %	1 993 996	17,54 %	3 098 868

Titre 1 – Personnel

Le budget initial au titre 1 s'élevait à 27 538 900 EUR. Il a diminué à 25 526 600 EUR dans le budget rectificatif 2/2020 en raison des taux d'occupation moins élevés que prévu et du départ de certains membres du personnel. Au cours de l'exercice 2020, 95,7 % du budget définitif (93,5 % en 2019) ont été exécutés en termes d'engagements, soit 24 430 429 EUR (24 105 964 EUR en 2019), et 95,2 % du budget (92,6 % en 2019) ont été consommés par des paiements. 1 096 071 EUR n'ont pas été utilisés, soit 4,3% du budget (1 679 736 EUR et 6,5 % en 2019). Le principal facteur de sous-exécution de l'engagement était le taux de rotation du personnel en 2020 et, par conséquent, une plus faible exécution du tableau des effectifs. En revanche, puisque les engagements concernant les salaires et autres dépenses relatives au personnel ne peuvent pas être reportés, le montant des reports a légèrement augmenté (123 423 EUR contre 219 495 EUR en 2019). Le taux d'exécution budgétaire assez élevé et le faible montant des reports pour le titre 1 sont dus au caractère relativement prévisible des dépenses de personnel et au bon contrôle de l'exécution des paiements au titre 1.

Titre 2 – Immeubles, matériel et dépenses diverses de fonctionnement

Le budget initial du titre 2 s'élevait à 7 846 700 EUR. Il a baissé à 7 826 400 EUR dans le budget rectificatif 2/2020. Ce montant était légèrement supérieur à celui du budget 2019, à savoir 7 115 900 EUR. L'exécution des engagements a atteint 85,9 % en 2020, pour 1 100 999 EUR inutilisés. Ce taux est inférieur à celui de l'exercice précédent, où 93,8 % du titre 2 avaient été engagés. L'exécution des paiements était inférieure à celle de l'année précédente, avec un taux d'exécution de 73,4 % contre 80,1 % en 2019.

L'exécution au chapitre 20, le chapitre budgétaire le plus important couvrant la location et les frais relatifs aux immeubles, reste relativement élevée depuis de nombreux exercices, s'inscrivant à 97,4 % (98,13 % en 2019), mais l'exécution des dépenses dans le domaine de l'informatique, le deuxième chapitre budgétaire le plus important, a diminué à 79,4 %, en deçà du niveau de 2019 (90,8 %). En moyenne, l'exécution des autres chapitres du titre 2 a été de 72,4 % environ, en raison du caractère provisoire des engagements sur lesquels reposent les dépenses, qui ne peuvent pas toujours être estimés de manière fiable.

Les engagements reportés de 2020 à 2021 s'élevaient à 981 449 EUR, ce qui est similaire aux reports de 2019 à 2020 (979 601 EUR).

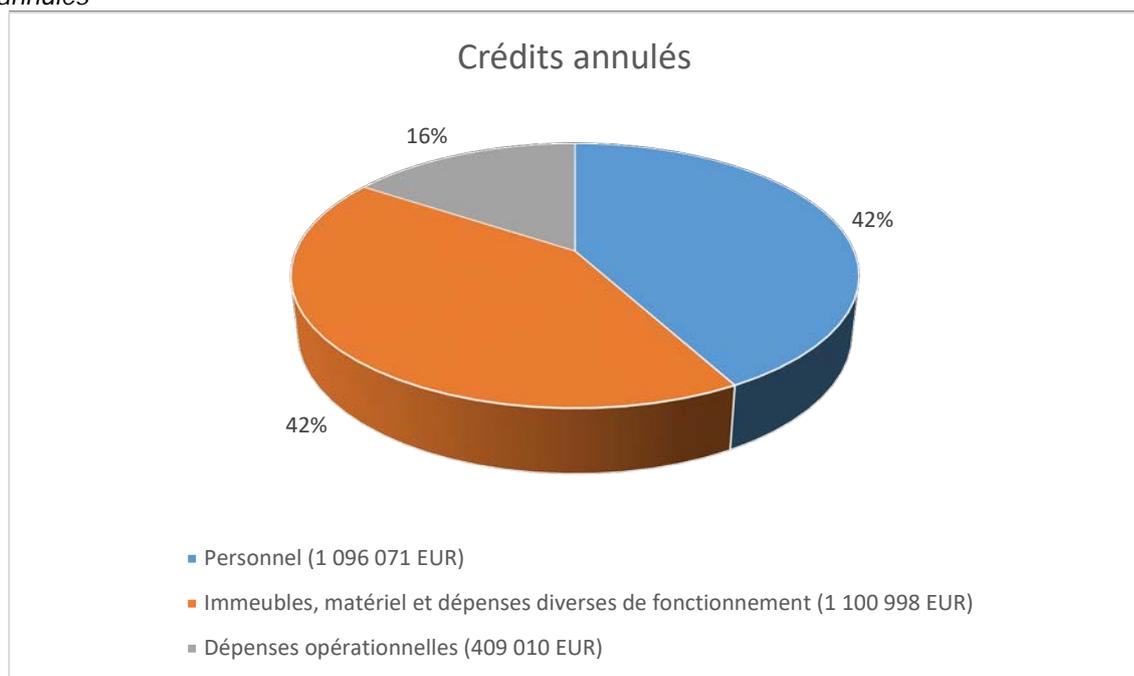
Titre 3 – Dépenses opérationnelles

Le budget final au titre 3 s'élevait à 10 961 389 EUR, ce qui était inférieur à celui du budget initial de 2020 (11 691 500 EUR). Au titre 3, 96,4 % du budget (10 961 389 EUR) ont été utilisés au cours de 2020, ce qui est similaire aux 96,5 % (11 781 256 EUR) utilisés en 2019. Les crédits budgétaires inutilisés dans ce titre s'élèvent à 409 011 EUR (422 444 EUR en 2019), sachant que 396 787 EUR de ce total correspondent au poste 3 000 «Prestations de traduction externe» (265 554 EUR en 2019).

La consommation au titre 3 est proche des crédits budgétaires disponibles dans le budget. Le Centre ne pourra jamais utiliser pleinement le titre 3, car les demandes de traduction reçues des clients sont toujours sujettes à l'imprévisibilité et le Centre doit conserver une certaine marge pour les demandes de traduction imprévues. Le Centre a effectué un suivi approfondi de la consommation du titre 3 et, en conséquence, a réévalué les prévisions des clients et les besoins budgétaires dans le budget rectificatif. Par conséquent, l'exécution du titre 3, ainsi que d'autres titres, est très proche du budget disponible.

L'impact de l'exécution progressive de la nouvelle structure tarifaire pour la traduction de documents pour les prestataires de services linguistiques externes du Centre a été reflété d'emblée dans le budget initial et rectificatif.

D. Crédits annulés



C.2 Réalisation des objectifs de l'année

Le Centre a clôturé l'exercice avec un volume total de 635 268¹ pages de traduction, ce qui était supérieur de 2,7 % aux 618 605 pages prévues dans le budget initial pour 2020 et supérieur de 9 % aux 583 088 pages prévues dans le budget rectificatif 2/2020. Par rapport à 2019 (639 515 pages), le volume total des traductions a diminué de 0,7 %. Ces chiffres comprennent des documents et marques de l'UE, de même que les pages traduites pour les besoins propres du Centre. Le nombre de pages traduites facturées après une analyse visant à repérer les textes qui figurent déjà dans les mémoires de traduction du Centre est inférieur, ce qui a permis de réaliser des économies pour les clients et de ramener le nombre de pages facturées à 589 651.

Les documents représentaient un volume de 334 920 pages² en 2020. Ce volume était supérieur de 6,9 % à l'objectif fixé dans le budget initial pour 2020 (313 316 pages) et il était supérieur de 20,6 % à celui du budget rectificatif 2/2020 (277 799 pages). Ce chiffre comprenait également 8 115 pages traduites pour les besoins internes du Centre, la plupart étant destinées aux réunions du conseil d'administration (4 879 pages). Le nombre de documents traduits a augmenté de 15 % par rapport à 2019 (291 249 pages).

Sur le total de 635 268 pages traduites en 2020, 300 347 pages (47,3 % du volume traduit total) correspondaient à des marques de l'UE, contre 348 276 pages prévues dans le budget initial et dans le budget rectificatif pour 2019. Par rapport à 2019, le nombre de marques de l'UE traduites a diminué de 16,8 % (-47 928 pages). Les marques de l'UE restent l'élément majoritaire du portefeuille du Centre, représentant 28,1 % de ses recettes totales en 2019 (35,6 % en 2019). En termes de pages facturées, les marques de l'UE représentaient 50,1 % du volume total facturé en 2020. Les variations des prévisions budgétaires par rapport aux volumes réellement facturés sont illustrées dans le tableau ci-dessous.

Outre la traduction (qui comprend la modification, le contrôle rédactionnel et la révision), le Centre a proposé d'autres services linguistiques en 2020. Quelque 1 447 jours-homme ont été consacrés à des travaux terminologiques et 20 clients ont demandé la traduction de 449 277 entrées dans des listes de termes, y compris 7 619 termes pour des dessins ou modèles communautaires, 10 276 termes Euroclass et 15 282 autres termes pour l'EU IPO. En 2019, le Centre a traduit 41 002 termes, principalement destinés à l'EU IPO, et consacré 1 129 jours/hommes à des travaux de terminologie.

Quelque 2 237 minutes de sous-titres ont été produites pour 10 clients. En 2019, le Centre a produit 2 571 minutes de sous-titrage, essentiellement pour l'EASO.

Sur la base du rapport provenant du groupe de travail, suivi de la décision prise par le conseil d'administration du Centre en octobre 2016, le Centre a introduit une nouvelle structure tarifaire pour la traduction de documents en janvier 2017. Cette nouvelle structure tarifaire octroie une réduction aux clients pour les textes répétitifs traduits à l'aide des mémoires de traduction du Centre. Par conséquent, l'impact de la nouvelle structure tarifaire sur le nombre de pages facturées en 2020 était de -11,72 % (-37 502 pages), soit une réduction totale de 3 568 980 EUR pour les clients du Centre (-11,54 %). L'impact financier de la nouvelle structure tarifaire en 2019 s'élevait à 3 229 804 EUR (-12,9 %) soit une réduction de 35 492 pages (-13,1 %). Le Centre applique aussi à ses fournitures un système de tarification similaire qui tient compte de l'utilisation de mémoires de traduction. En 2020, cela a ainsi donné lieu à une réduction moyenne de 17,57 % en termes de pages reçues des fournisseurs, soit 1 192 635 EUR de moins en termes financiers.

¹ 657 323 pages si l'équivalent de 17 798 pages de documents est inclus (livraison partielle du projet DG EMPL en 2019).

Dans le cadre de son processus d'assurance qualité des prestataires externes de services linguistiques, le Centre fait réviser et évaluer par les traducteurs internes les traductions effectuées par ses fournisseurs externes avant leur livraison aux clients. En 2020, dans 99 % des cas, les traductions ont été jugées de qualité acceptable ou excellente.

Bien que le pourcentage de traductions externes de mauvaise qualité ait été faible en 2020, le Centre a pris des mesures plus strictes à l'encontre des contractants dont les documents ont été jugés insatisfaisants à plusieurs reprises. En 2020, 332 traductions sous-traitées au total ont été soumises au comité d'évaluation interne du Centre après avoir été jugées comme étant de mauvaise qualité par les réviseurs internes. Les résultats ont été jugés concluants, la mauvaise qualité ayant été confirmée pour 250 d'entre elles (75 % des cas), et des mesures contractuelles ont été prises à l'encontre des contractants concernés. Dans certains cas, ces mesures contractuelles ont impliqué notamment la résiliation du contrat-cadre, par exemple si le contractant avait fourni au Centre une traduction automatique brute ou non révisée.

Fluctuations des prévisions par rapport aux volumes réels en 2020 (en pages)

